

PROF

Septembre 2012

Numéro 15

DOSSIER

Redorer le blason des sciences

La carte des CTA
et centres de formation

EuroSkills
à Spa-Francorchamps

Formation continuée :
un supplément IFC au cœur de ce numéro

Et maintenant, place aux jeux...

Quel beau mois d'août. Pour sa météo, bien sûr, mais aussi pour ces Jeux olympiques de Londres qui nous ont fait vibrer et espérer l'or, l'argent ou le bronze. Quel régal de voir ces athlètes accomplis, au mieux de leur forme, éclabousser la planète « sports » de leurs performances, de leurs records, de leurs talents. Quelle délectation face à ces médaillés parfois surpris eux-mêmes de sortir de l'ombre au point de devenir, comme Lionel Cox, porte-drapeau inattendu de notre délégation au moment de clôturer ces trois semaines magiques.

À mesure que le bilan belge se dessinait et suscitait des commentaires en sens divers, je n'ai pas pu m'empêcher de faire le lien avec la pluie de statistiques, d'indicateurs et de pourcentages dont nous sommes si friands à propos de l'école. Trois médailles, même sans or, c'est mieux qu'à Pékin. Oui, mais par rapport à la population du pays, c'est trois fois moins qu'aux Pays-Bas... L'histoire de la bouteille à moitié vide ou pleine...

Tournant le dos à ces discours d'analystes, j'ai tendu l'oreille vers les athlètes eux-mêmes qui, après quelques propos convenus, disaient tous les sacrifices consentis depuis des années pour atteindre les minima olympiques puis pour se hisser au top niveau. Et ça m'a fait penser à ces commentaires lapidaires qui m'échappent de temps à autre, du genre « peut mieux faire » ou « à revoir », et qui sont bien loin de rendre justice aux efforts de tout un trimestre ou de toute une année. Le temps des podiums est fini, mais pour tous ces enfants et ces jeunes rentrés en septembre, les jeux ne font que commencer...

En guise de viatique pour cette nouvelle étape, nous vous proposons plusieurs pages évoquant les changements ou nouveautés de la rentrée. Notre dossier s'interroge sur la désaffection dont semblent souffrir les études et carrières scientifiques et techniques (et qui a inspiré notre cartooniste...). Focus aussi sur les Centres de Technologies avancées, qui tendent les bras aux élèves et enseignants de tous les réseaux et, entre autres sujets, sur la compétition EuroSkills 2012, qui aura lieu à Spa-Francorchamps du 4 au 6 octobre. Bonne lecture. ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique).

Adresse

Magazine PROF – Local 2G2
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 - BRUXELLES
www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be
Tél : 02 / 690 81 33
Fax : 02 / 600 09 64

Rédaction

Rédacteur en chef : Didier Catteau
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau
Mise en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement

Hafsa Ben Zouien, Alain Berger, Alain Faure, Éric Frère, Véronique Frère, Lise-Anne Hanse, Martine Herphelin, Anne Hicter, Jean-Pierre Hubin (président), Chantal Kaufmann, Jean-Michel Motte, Arlette Vanderkelen, Daniel Plas et Willy Wastiau.

En couverture

Fin août, plus de 350 enseignants ont participé au Congrès pluraliste des sciences. Conférences, ateliers, échanges... Et sans doute une provision de nouvelles idées pour donner cours et amener davantage d'élèves à apprécier les sciences, et peut-être à en faire leur métier...
© PROF/FWB/Jean-Michel Clajot

Conception de la maquette

Polygraph' sprl
polygraph@skynet.be

Vie privée

Afin d'envoyer le magazine **PROF** à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGERS) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-5295 (imprimé)
ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable

Frédéric Delcor,
44, Boulevard Léopold II
1080 BRUXELLES

Direction de la publication

Martine HERPHELIN

Tirage

116 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

À nos lecteurs

Afin de réduire l'impact écologique du magazine, seul un exemplaire est envoyé par adresse postale.

Si vous souhaitez recevoir la version électronique du magazine plutôt que sa version imprimée, envoyez-nous un courriel à prof@cfwb.be avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires. Merci pour votre collaboration.

Pour votre confort de lecture, certains liens hypertexte ont été raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/> Ces liens ont été vérifiés le 20 août 2012.





15



© Chistos Georghou - Fotolia

Un bulletin correct en anglais et allemand

L'Enquête européenne sur les compétences en langues modernes a donné des résultats encourageants, pour l'anglais comme pour l'allemand. Selon les compétences testées, entre 40 et plus de 60 % des élèves de 4^e secondaire avaient en février le niveau attendu en fin d'année. Mais il reste du chemin à faire.

L'histoire dans une valise

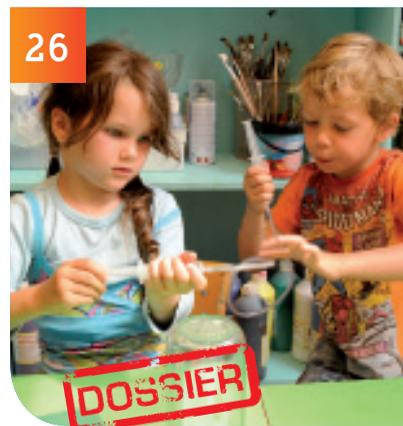
Une professeure de Lessines enseigne l'histoire autrement, en faisant participer ses élèves de 5^e et de 6^e secondaire au concours européen *Eustory*. Interrogation d'acteurs ou de témoins, regard critique sur les sources, puis production d'un dossier à défendre devant un jury. L'an dernier, le thème était « l'histoire dans une valise »

22



© S.Kobold - Fotolia

26



© PROF/FWB/Olivier Pagegnis

Comment attirer plus de jeunes vers les sciences ?

Le nombre d'étudiants inscrits dans les filières scientifiques de l'enseignement supérieur évolue peu et ne suffit pas à répondre à la demande de la société dans les domaines de la science et de la technologie. Notre dossier affine ce constat et rend compte des actions menées pour y remédier.

4 Rentrée 2012

- 4 Gardez le cap!
- 6 Les Centres de formation tissent leur toile
- 10 Décolage ! décolle
- 11 Absence pour maladie : un nouveau vadémécum
- 12 Fondamental : échanges de « native speakers »
- 13 Baliser la prise en charge spécialisée

L'info

- 14 Prix Reine Paola pour l'enseignement : « être artiste de sa vie »
- 15 Un dispositif européen évalue l'apprentissage des langues
- 16 EuroSkills 2012 à Spa-Francorchamps : déjà plus de 10 000 inscrits
- 18 Parliamentarium : un voyage virtuel à travers l'Europe
- 19 Le CE1D obligatoire en juin 2013
- 20 Une journée des professeurs de français au Salon Éducation
- 21 Commémorer 14-18 : des projets pour transmettre la mémoire

Focus

- 22 Eustory, une vision incarnée de l'histoire

Clic & TIC

- 24 Le Plan Multimédia bruxellois couvre 91 % des écoles primaires

L'acteur

- 25 « Je suis un maillon de la chaîne »

26 Dossier

Comment attirer plus de jeunes vers les sciences ?

- 27 Une révolution copernicienne
- 29 Redorer le blason des sciences
- 31 Les limites de la « libre circulation »
- 32 Vers des référentiels plus balisés
- 33 Espace et Enseignement : l'aventure continue
- 34 La démarche scientifique en formation continue
- 35 Avec les TIC, un atlas interactif
- 36 Les sciences amusantes des Petits Débrouillards

- 37 Si tu ne vas pas à la chimie, la chimie ira à toi

Côté psy

- 38 Les stéréotypes se nourrissent de leur répétition

Souvenirs d'école

- 39 « Le Robot d'or et EuroSkills m'ont poussé en avant »

Lectures

- 40 *J'aime pas l'école* : paroles de jeunes

Tableau de bord

- 41 Du primaire spécialisé au secondaire

À votre service

- 42 Enseignement, pub et propagande
- 43 Rencontres pour faire apprendre

L'école ailleurs

- 44 Alger, Algérie



« Je veux dire aux enseignants : n'inversez pas les rôles ; vous êtes les professionnels de l'enseignement ».

© PROF/FWB/Jean-Michel Clapart

Gardez le cap !

Après 46 années passées dans l'enseignement, Josianne Pardonge a cédé le flambeau. En ouverture de notre dossier de rentrée, la rédaction de PROF a provoqué une rencontre avec deux jeunes institutrices. Regards croisés sur une profession qui a évolué.

PROF : Qu'est-ce qui vous a menées vers ce métier ?

▣ **Josianne Pardonge** : Pour moi, c'était une vocation. Mon diplôme d'institutrice primaire conquis à l'École normale de l'État, à Couvin (école qui n'existe plus), j'ai enseigné pendant deux ans à Saint-Gilles avant de me poser – et pour longtemps – à l'école Claire Joie, ici à Etterbeek. D'abord comme institutrice dans toutes les classes primaires, puis comme professeur de morale, avant de prendre les rênes de l'école pendant quinze ans. En cours de route, j'ai suivi diverses formations en promotion sociale : master en psychopédagogie, formation d'institutrice maternelle, diplômé en histoire des religions et de la laïcité comparées,... Pour mieux comprendre et rester dans le bain de l'apprentissage.

▣ **Mélanie t'Kint** : Je me suis cherchée un peu avant de ressentir l'envie de jouer un rôle dans le parcours scolaire des enfants. Résultat : une formation à la Haute École de Bruxelles, à Uccle, puis, depuis mars 2011, une classe de 2^e maternelle.

▣ **Nathalie Coddens** : Quant à moi, une formation en communication, puis des études d'institutrice primaire à l'École normale catholique du Brabant wallon m'ont donné l'envie de partager des connais-

sances avec des enfants de manière ludique. Et me voici sur le terrain depuis deux ans, plus concrètement en 3^e primaire cette année.

« ON SE FAISAIT UNE IDÉE TRÈS HAUTE DU MÉTIER »

Quels étaient vos espoirs, vos appréhensions à l'entrée de votre parcours d'enseignant ?

▣ **M. t'K.** Surtout le souci d'être bien intégrée dans l'équipe pédagogique, la peur d'être jugée par les collègues, par la directrice, par les parents, ...

▣ **N.C.** ...Et puis aussi des questions latentes : vais-je réussir à mener mes élèves au bout des apprentissages, à leur faire atteindre les compétences, à réaliser mes objectifs ?

▣ **J. P.** Pour moi, tout coulait bien davantage de source. Je disposais d'un plan d'étude clair et d'un contenu des matières précis. Et puis, on se faisait une idée très haute du métier et le respect allait de soi. Nous n'avions pas peur du regard posé sur nous ! Nul besoin de nous battre pour être reconnus.

Cela suppose bien d'autres compétences aujourd'hui pour enseigner ?

▮ **J. P.** Certainement. D'abord, parce qu'il y a bien davantage de matières à aborder qu'autrefois : informatique, développement durable, code de la route... Et des directives qui changent souvent, obligeant les enseignants à être flexibles, à changer leur fusil d'épaule. Et puis, pour tenir le coup, il faut, infiniment plus qu'avant, communiquer : avec les enfants, avec les parents, avec les autres enseignants. L'enseignant seul en classe, c'est une image dépassée. S'ajoute une multiplication des rôles : l'enseignant doit, à ses heures, se muer en assistant social, en médiateur, en psychologue, en infirmier,...

Ce qui nécessite d'autres qualités, pour remplir tous ces rôles !

▮ **J. P.** Je citerais la patience, l'ouverture d'esprit, la tolérance, l'écoute, l'empathie dans des classes de plus en plus pluri-culturelles, notamment à Bruxelles. Sans oublier une vive imagination pour capter l'attention et susciter la motivation des enfants qui trouvent, en dehors de l'école, bien d'autres sources de motivation...

▮ **N.C.** L'enseignement est moins livresque que celui que j'ai connu. Il faut interagir, faire participer les élèves, ce qui réclame beaucoup d'investissement personnel. En sciences, par exemple, nous avons construit un volcan en pâte à sel avant d'y verser des substances pour simuler une éruption. En calcul, une palette avec des jetons aimantés sert d'abaque pour effectuer additions et soustractions...

Votre formation initiale vous a-t-elle préparées à exercer ces compétences et à développer ces qualités ?

▮ **N.C.** En sortant de l'école normale, je me sentais prête à enseigner les matières et habituée à travailler en équipe. Sur le terrain, c'est autre chose : pas toujours facile de « cohabiter » avec des collègues qui ont des mentalités, des expériences, des âges ou des manières de fonctionner et de communiquer différents. Je n'étais pas prête à gérer des conflits, à rencontrer les parents, à rédiger un bulletin, ... Il faudrait davantage de stages au cours de la formation initiale pour vivre des expériences et des situations concrètes sur le terrain.

▮ **J. P.** La gestion du temps, de la différenciation des apprentissages au sein des classes, de la communication avec

les parents, du multiculturalisme, ... Voilà des questions que la formation initiale devrait aborder davantage, selon moi. Je regrette aussi que les futurs enseignants n'apprennent pas le néerlandais, ce qui oblige les directions, à Bruxelles, à puiser largement dans le capital-périodes pour engager des régents.



« Si c'était à refaire, je signerais de nouveau, sans hésiter ».

METTRE LES LIMITES

Si on demande à l'école de gérer bien davantage de choses aujourd'hui, où mettre les limites ?

▮ **J. P.** C'est important de distinguer ce qui se passe à l'école et ce qui se produit en dehors, et surtout de responsabiliser les parents. Il faut éviter d'entrer dans la vie privée des familles qui, parfois, s'étale au grand jour dans les blogs des élèves, et céder le relai si nécessaire au Centre PMS ou à une autre instance.

Clairement, dans tous les milieux sociaux et culturels, c'est le règne de l'enfant-roi, du zapping, du « tout tout de suite ». J'ai inscrit le respect dans le règlement d'ordre intérieur et le projet d'école. En cas de manquement, je discute avec l'enfant : en quoi son acte contrevient-il au projet d'école ? Comment aurait-il pu résoudre le problème autrement que par la violence ? Quelle punition choisir ?

▮ **N. C. et N. t' K.** C'est le même scénario dans les classes. Nous prenons le temps de communiquer, de demander à l'enfant de réfléchir à ses actes et de chercher avec lui une punition porteuse de sens.

« QUAND LE MATIN, J'ENTENDS RIRE DES ENSEIGNANTS, MA JOURNÉE EST GAGNÉE »

Que reprenez-vous du temps passé dans l'enseignement ? Qu'est-ce qui reste - ou est resté - intéressant, riche, épanouissant dans ce métier ?

▮ **M. t'K.** L'absence de routine, le fait de côtoyer chaque jour des personnalités différentes en devenant,...

▮ **N.C.** Et de voir, au terme de l'année, que les enfants ont évolué, grandi. On éprouve satisfaction, fierté ; on gagne en confiance en soi.

▮ **J. P.** Constaté que les enfants acquièrent des valeurs, que des primo-arrivants ne parlant pas le français au départ réussissent le CEB en 6^e, cela donne une grande fierté. De mon parcours de directrice, en particulier, je garde le plaisir de maintenir au sein d'une équipe la cohésion et le bien-être qui déteint sur les enfants... et les parents. Quand le matin, j'entends rire des enseignants, ma journée est gagnée. Si c'était à refaire, je signerais de nouveau et sans hésiter. Maintenant que ma *date de péremption* est dépassée depuis six mois, je dois partir. Avec regret, avec tristesse de me sentir obsolète alors que mon expérience de 46 ans pourrait encore être bien utile...

Quel message souhaitez-vous lancer aux enseignants ?

▮ **J. P.** Je voudrais les persuader qu'ils font le plus beau métier du monde, leur dire de garder le cap, d'y croire même si ce n'est vraiment pas facile. Et leur rappeler que même s'ils doivent développer bien davantage de compétences et de qualités qu'autrefois, leur mission est avant tout d'enseigner. Pas question d'inverser les rôles, de dispenser les parents de leurs responsabilités. Je veux leur dire : vous êtes et vous restez les professionnels de l'enseignement. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

Les Centres de form

Depuis 2008, la Fédération Wallonie-Bruxelles met en place un réseau de Centres de Technologies avancées (CTA), encore peu connu des enseignants. Dix-huit des trente-et-un CTA prévus sont pleinement opérationnels aujourd'hui. Et cinq le sont en partie. Tous mettent des équipements pédagogiques de pointe à disposition des élèves et enseignants, quel que soit leur réseau ou leur niveau (3^e degré du secondaire, promotion sociale, supérieur non universitaire). Leur accès est gratuit : la Fédération Wallonie-Bruxelles prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement des élèves ! À côté des CTA, les Régions ont développé des Centres de Compétences (en Wallonie) et de Référence (à Bruxelles). Toutes ces structures sont accessibles à l'enseignement et à la formation professionnelle, en vertu d'accords de coopération. Notre carte situe les uns et les autres, en précisant leurs secteurs.

Patrick DELMÉE

3
Comines

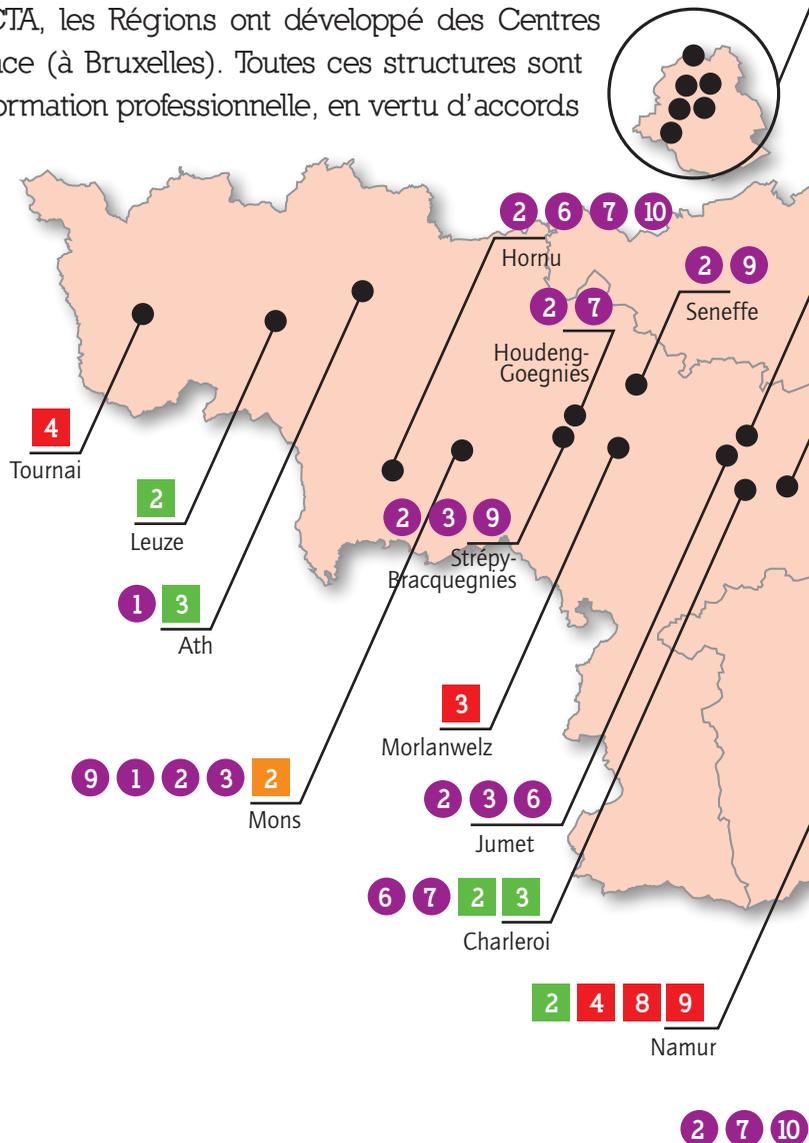
Légende

Type & avancement

- CTA (Centre de Technologies avancées) opérationnel
- CTA opérationnel en partie, opérationnel en 2012-2013 (à vérifier auprès des chargés de mission)
- CTA non-opérationnel
- CDC (Centre de Compétences) en Région wallonne
- CDR (Centre de Référence) en Région Bruxelles-Capitale

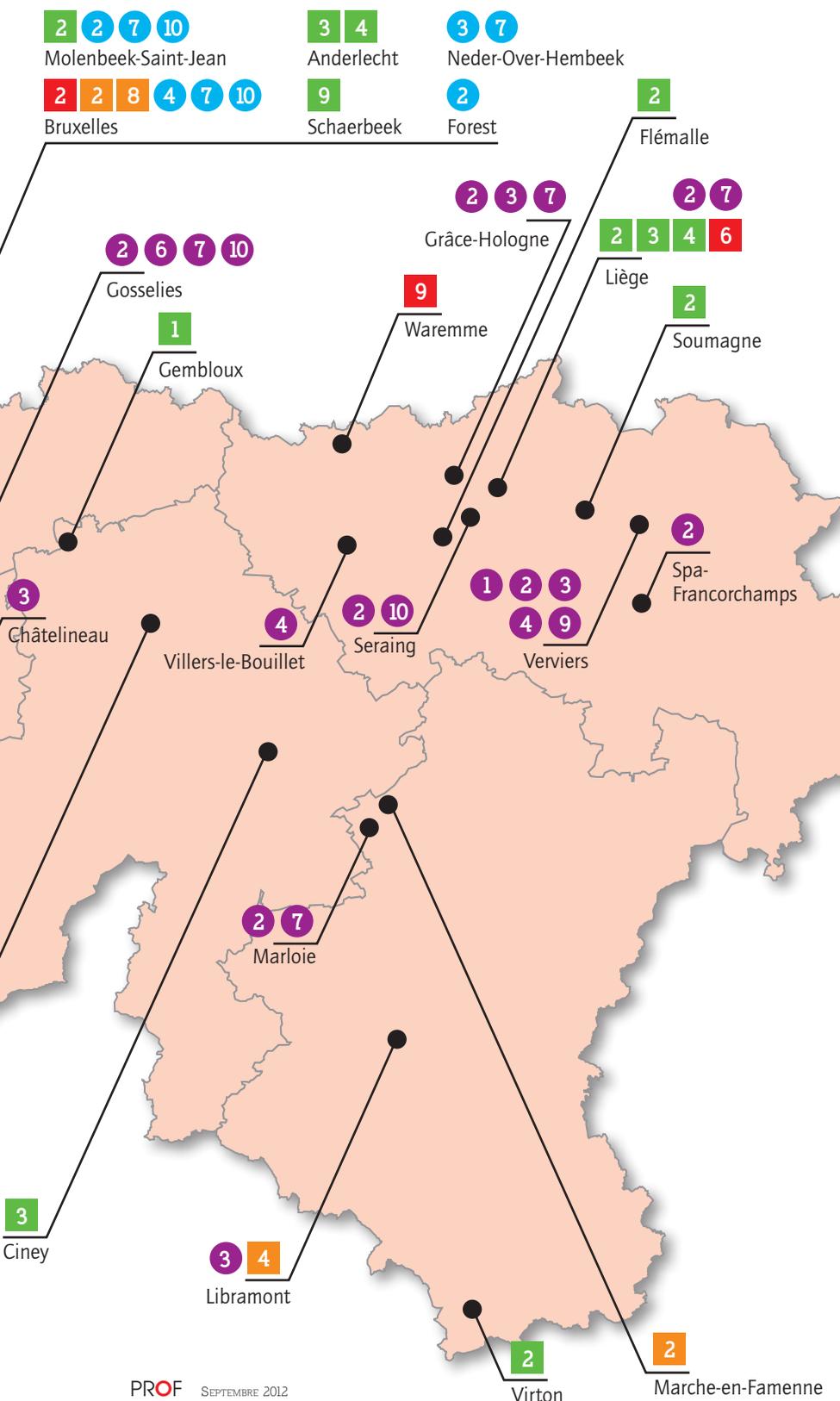
Secteurs

- 1 : Agronomie
- 2 : Industrie
- 3 : Construction
- 4 : Hôtellerie-alimentation
- 5 : Habillement et textile
- 6 : Arts appliqués
- 7 : Économie
- 8 : Service aux personnes
- 9 : Sciences appliquées
- 10 : Technologies de l'information et de la communication (TIC)



Présentation détaillée des centres sur www.enseignement.be/prof

ation tissent leur toile



Contacts

Quatre chargés de mission assurent les relations entre les établissements scolaires et les centres de formations (CDC, CDR et CTA).

- Véronique GILMAN : 0476/54 20 14 veronique.gilman@cfwb.be
- Marc TIMMERMANS : 0476/54 20 69 marc.timmermans@cfwb.be
- Jean-Pierre RAVASI : 0473/54 63 98 jean-pierre.ravasi@cfwb.be
- le 4^e agent est en cours de remplacement.

Ils pourront vous renseigner de façon détaillée sur l'ensemble des formations disponibles et sur leur progression.

Formations

Depuis aout, l'Institut de la Formation en cours de carrière (IFC) organise des sessions pour les formateurs habilités à former les enseignants à travailler sur les équipements des CTA. Quatre sessions de vingt participants sont prévues pour 2012-2013.

En complément, une aide financière a été accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Celle-ci, cofinancée par le Fonds social européen, placera une vingtaine de professionnels dans les CTA, pour aider les formateurs CTA dans leur tâche.

Financement

20 220 455 € financent 24 CTA wallons. 50 % à charge de la FWB, 50 % des fonds structurels européens via le Fonds européen de Développement régional (Feder) et la Région wallonne. Les 7 CTA bruxellois sont financés à concurrence de 6 615 190 €. 50 % à charge de la FWB, 50 % par les fonds structurels européens via le Feder, la Région Bruxelles-Capitale et la Cocof. Au total, 26 835 645 € auront été investis d'ici fin 2013 pour acquérir l'équipement des CTA. Leurs frais de fonctionnement et les consommables sont financés, eux, par la FWB. ●

Pa. D.

Les CTA accueillent les élèves de tous les réseaux

Le Centre de Technologies avancées (CTA) de l'Institut Don Bosco, à Liège, a servi de cadre cette année à l'épreuve de qualification de la 7^e professionnelle menuiserie alu-bois de l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre.

À l'Institut Don Bosco de Liège, le matériel de construction de châssis bois, alu, pvc du CTA est opérationnel depuis le congé de carnaval. Cette infrastructure est un outil ouvert sur l'extérieur. « Nous avons déjà formé des formateurs de la province, du Forem, de l'Ifapme, explique son coordonnateur, Jean-Luc Thibaut. Il y a trois semaines, l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre nous a demandé d'accueillir une épreuve intégrée. Vu l'urgence, un de nos professeurs a formé au matériel à la fois l'enseignant et les élèves pendant trois jours. Et la qualification, réalisation et défense devant jury, s'est déroulée au CTA ».

L'Athénée jemeppois a ouvert sa 7^e P charpentier / menuisier pvc-alu en septembre 2011. Louis-Philippe Verkempinck y enseigne théorie et pratique professionnelle à mi-temps. Il est aussi indépendant. « L'achat des machines, nouvelles ou d'occasion, l'aménagement de l'atelier à l'athénée prennent du temps. D'où notre appel au CTA. Au début, je craignais que le changement de structure soit pénalisant pour les élèves. À ma grande surprise, ils ont de suite été conquis par le contact avec le formateur du CTA, la découverte et l'utilisation du matériel. La distance de 60 km n'est pas un problème. Au besoin, nous aurions pu dormir à l'internat de l'école ».

Le CTA offre un matériel plus performant qu'à l'école : une soudeuse à deux têtes au lieu d'une, une ébavureuse numérique,

une table à quincaillerie grand modèle, un centre d'usinage 4 axes à commande numérique ⁽¹⁾... « Il est plus en phase avec la

problème pédagogique d'une autre façon ou de se rassurer sur la solution choisie. Les fournisseurs et les employeurs y trouvent aussi leur intérêt : ils sentent une reconnaissance de leur métier et un effort pour un secteur en demande de techniciens spécialisés, qui seront plus efficaces, plus rapidement. Certaines de nos machines dépassent d'ailleurs le matériel de l'entreprise moyenne ».

En attendant, les élèves s'entraînent : ils placent un châssis sur un établi, le calent avec une butée. La machine prend alors ses repères et fore automatiquement suivant les consignes rentrées dans l'automate. Ils sont prêts pour leur qualification. Ils ont déjà rendu un dossier

qui répond aux consignes de réalisation d'un châssis alu. Un bordereau liste le matériel nécessaire, les références, les coordonnées de chaque intervention. Un mode opératoire choisit les machines à utiliser et leur ordre. Ces documents se complètent par un dessin industriel des différentes pièces à réaliser. Se formant à placer la quincaillerie sur des profils, les candidats à la qualification sont confiants : « La réalisation d'un châssis, c'est deux heures de travail, maxi ». ●

Patrick DELMÉE

Certaines machines des CTA dépassent le matériel de l'entreprise moyenne.

réalité des employeurs extérieurs, continue M. Verkempinck. Les élèves rencontrent ainsi un matériel et des techniques variés, avec leur esprit, leurs yeux, leurs mains. Cela les rend plus polyvalents et plus indépendants par rapport au monde du travail. C'est aussi valable pour l'enseignant qui s'améliore en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être. Un tel outil lui permet aussi de réaliser davantage un apprentissage différencié par groupes ».

Son hôte et collègue, Pierre Verheggen, y trouve aussi son compte. « Le contact avec l'extérieur permet d'aborder un



© PROF/FWB/Olivier Papegnies

⁽¹⁾ On en trouve une quinzaine dans l'atelier avec une alimentation électrique et pneumatique pour les outils de vissage et forage : www.idbl.be/new_site/cta.html

Cinq formations par mois au CTA de Gembloux

Jean-Louis Lemin coordonne le CTA de Gembloux, rattaché à l'Institut technique horticole et au Centre technique horticole, tous deux de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Opérationnel depuis janvier 2011, il ne chôme pas : près de 80 formations, dont 8 de formateurs, ont impliqué 9 écoles de réseaux différents. « Sur notre catalogue – 17 formations – et sur toute nouvelle formation, j'informe les enseignants dont j'ai les coordonnées et les 48 écoles du secteur agricole et horticole ». Un calendrier accompagne cette offre, car elle dépend des impératifs de la nature. Parmi ses tâches administratives, M. Lemin cite

la publication de documentations, de conventions, de règlements d'ordre intérieur, d'analyses du risque du matériel, l'encodage des participants, les réunions à différents niveaux dont le comité d'accompagnement. Il laisse l'aspect financier à la comptable du Centre horticole. « Je n'ai plus qu'à superviser. Par ailleurs j'assume des formations, chose non prévue au départ ». Il gère les aires de travail, principalement des parcelles, en collaboration avec les chefs de culture du Centre horticole. Son matériel est à la pointe. « Apte au travail sur grandes surfaces, il s'adapte aussi aux petites, ce qui le rend particulier, voire unique en

Belgique, comme notre pulvérisateur à rampes régulé par ordinateur ». L'entretien et la vérification se font avant et après toute formation. « Même si les formateurs externes sont formés, je les accompagne pour éviter tout problème. Pour ce rôle, certains CTA, dont le nôtre, recevront un 1/5^e temps en septembre, mais on espère à terme recevoir une personne en plus par CTA. Et, pour assurer la coordination, chaque école dispose d'une personne sous le régime de l'Aide à la Promotion de l'Emploi (APE) ; notre espoir est que cet emploi obtienne un statut normal ». ●

Pa. D.

Les CTA par secteurs

1. Agronomie

- Institut technique horticole de la Communauté française Gembloux – 081/62 52 30

2. Industrie

2.1. Mécanique automobile, carrosserie

- Institut technique de la Communauté française Henri Maus Namur – 081/25 50 80
- Athénée provincial de Leuze Leuze – 069/67 21 25
- Institut Saint-Luc Mons – 065/33 71 21

2.2. Automatisation et maintenance

- Institut Saint-Laurent Liège – 04/223 78 80
- Athénée royal Serge Creuz Molenbeek Saint Jean – 02/414 35 75
- Institut des Arts et Métiers – Pierrard Virton – 063/58 89 20

2.3. Mécanique appliquée

- Institut des Arts et Métiers Bruxelles – 02/279 51 42
- Institut d'enseignement technique secondaire (Université du travail) Charleroi – 071/53 12 03
- Institut Saint-Roch Marche-en-Famenne – 084 / 32 01 50
- Athénée royal de Soumagne Soumagne – 04/377 10 00

2.4. Industrie graphique et arts appliqués (voir aussi 6)

- Institut Diderot Bruxelles – 02/289 63 00
- Athénée provincial Guy Lang Flémalle – 04/234 93 29

3. Construction

3.1. Bois

- Collège technique Saint-Joseph Comines – 056/56 03 60
- Institut Don Bosco Liège – 04/229 78 78
- Institut technique de la Communauté française Morlanwelz-Mariemont – 064/43 21 89

3.2. Équipement du bâtiment

- Institut technique libre Ath – 068/26 88 80
- Institut Notre-Dame Anderlecht – 02/522 18 73
- Collège d'enseignement technique des Aumôniers du travail Charleroi – 071/41 94 35
- Institut Saint-Joseph ASBL Ciney – 083/23 21 58

4. Hôtellerie et alimentation

- Institut Émile Gryzon Anderlecht – 02/526 74 64

- Institut technique de la Communauté française – Centre Ardenne Libramont – 061/23 05 00

- École d'hôtellerie et de tourisme Liège – 04/223 22 25

- École provinciale hôtellerie et de tourisme Namur – 081/72 94 26

- Institut technique des métiers de l'alimentation Tournai – 069 /89 02 50

6. Arts appliqués (voir aussi 2.4.)

- Institut Marie-Thérèse Liège – 04/222 04 05

8. Service aux personnes – Soins infirmiers

- Collège La Fraternité Bruxelles – 02/203 28 60
- Institut Saint-Aubain Sainte-Élisabeth Namur – 081/73 67 87

9. Sciences appliquées

- Collège Saint-Servais Namur – 081/72 90 58
- Institut technique communal Frans Fischer Schaerbeek – 02/240 17 80
- Institut Saint-Louis Waremme – 019/32 24 84

Décolâge ! décolle

Dès septembre, Décolâge ! s'active. Des écoles et CPMS ont déjà déclaré leur intention d'y participer. PROF a interrogé trois de ces acteurs.

Les participants à Décolâge !⁽¹⁾ jugent le redoublement des 2-8 ans inefficace. « Depuis deux ans, réflexions, lectures, recherches, discussions, ont amené un groupe de directeurs du Brabant wallon à objectiver ce constat, confirmé par des études belges, explique Éric Vandepoele, directeur de l'Institut de la Sainte-famille, à Braine-l'Alleud. L'élève maintenu progresse. Celui qui ne l'est pas progresse mieux. Ces résultats ont ébahi mes enseignants ».

Pour certains de ses instituteurs, le non redoublement se limite à faire des économies. Pour Patricia Martin, directrice de l'école communale de Retinne (Fléron), travailler sur le non-redoublement professionnalise les pratiques, affine l'observation, le travail en équipe et en réseau, la définition des objectifs et des moyens de remédiation. « De plus, on évolue. Il y a 20 ans, on doublait en 2^e maternelle. Cela n'existe plus ».

Pour Sophie Govaerts, à la tête du CPMS libre de Wauthier-Braine, le projet Décolâge ! met l'accent sur le préventif, l'acrochage, la stimulation du potentiel de l'enfant, les ressources de son entourage éducatif. Sa dimension collective se base sur le partenariat et la co-responsabilité, « au niveau de l'école et des CPMS, de l'inspection et des conseillers pédagogiques, des réseaux et du politique ». Partenaire du spécialisé, elle ajoute : « L'intégration, où l'enfant progresse en règle générale, a une logique commune à Décolâge ! L'ajout de regards différents initie des projets qui évitent de redoubler ».

Des attentes

L'équipe de M. Vandepoele expérimente des alternatives depuis un an : « Dans Décolâge !, elle désire approfondir sa réflexion, partager des expériences, apprivoiser des outils pour observer et évaluer. Elle est en recherche d'un bulletin sans points, montrant progrès et difficultés, accessible aux parents ». Elle invite son

CPMS à tester en 3^e maternelle une observation informelle, sur les apprentissages, en classe. Elle espère que le secondaire suive, pour éviter que les enfants « accompagnés » y aillent au casse-pipe.

Mais, comme d'autres acteurs, M^{me} Martin voit autour du projet encore un flou énorme et veut en savoir plus. D'autant que le groupe des directeurs des écoles de Fléron travaille sur le Plan individualisé d'accompagnement et cherche des outils pour que « les enseignants, souvent dans la logique du faire, aillent vers celle de l'observer et du remédier ».

M^{me} Govaerts estime aussi qu'il faut davantage informer les enseignants et leurs partenaires sur Décolâge ! et sur ses modalités et que le travail collectif permet de développer un langage, une perception communs, nécessaires pour construire des projets, dans lesquels les parents doivent participer.

Des apports

En vrac, nos interlocuteurs citent ce qu'ils apportent. La Fédération Wallonie-Bruxelles attribue des heures (6-9-12) en fonction de la population en P1 et P2 : cela permet d'encadrer des élèves maintenus en P1, via une remédiation ou des projets en demi-groupes⁽²⁾. Dès la difficulté perçue, plusieurs de ces interlocuteurs pratiquent la concertation en équipe pédagogique ou avec des externes : CPMS, logopède, centre de rééducation fonctionnelle,... y compris les parents. Paradoxalement, des élèves en difficultés arrivent, comme tuteurs, à expliquer à leurs pairs certaines matières : cela les valorise. Un bilan évolutif des difficultés, conseils, remédiations, décisions peut facilement être transmis au collègue l'année suivante...

Ces pratiques, le CPMS, lien entre plusieurs écoles, peut les relayer et mettre en contact les enseignants. Et selon



© Vladislav Gajic - Fotolia

M^{me} Govaerts, « notre expertise dans l'objectivation des difficultés et des capacités de l'enfant, dans la concertation et le contact avec les parents, jouera un rôle important ».

« Bref, le regard de l'enfant en difficultés change, conclut M. Vandepoele, quand on a un regard différent sur lui ».

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ www.enseignement.be/decorage Lire aussi à ce sujet le supplément IFC encarté dans ce magazine.

⁽²⁾ www.adm.cfwb.be/upload/docs/1293_20050628120154.pdf

Projet d'échange

Par appel à candidatures, la Fondation Roi Baudouin invite les écoles maternelles et CPMS à partager leurs expériences et points de vue sur les relations avec les familles fragilisées. En partenariat avec Décolâge !, l'état des lieux et le partage devraient déboucher sur des pistes d'action et un relais des expériences positives. Date limite d'inscription : 3 décembre. Infos : 070/ 23 30 65 – proj@kbs-frb.be - www.kbs-frb.be

Communauté Décolâge !

La circulaire 4110 (<http://bit.ly/NHa7Cs>) annonce que le projet Décolâge ! va devenir une Communauté. Toute école qui désire y adhérer pourra le faire n'importe quand après avoir rédigé un plan d'action, pas aux fins de sélection, mais bien pour aider l'équipe de pilotage à comprendre la démarche de l'école et ses besoins. Pour aider à cette rédaction, la circulaire énonce une série – non exclusive – d'axes de travail.

Absence pour maladie : un nouveau vadémécum

Un changement important en matière d'absence pour maladie : l'organisme de contrôle n'est plus Mensura mais Medconsult. Un nouveau vadémécum complet est disponible.

On ne vous le souhaite évidemment pas mais en cas de maladie, il est important d'effectuer les bonnes démarches. Or, dès cette rentrée, il y a un changement important : l'organisme chargé du contrôle des absences pour maladie est désormais Medconsult. Il convient donc de ne plus utiliser (et de détruire) les certificats médicaux Encare/Mensura, et de s'assurer d'avoir toujours sous la main un certificat de Medconsult (disponible auprès de votre établissement).

Afin de mieux informer tous les personnels et les directions, l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement (AGPE) a rédigé une circulaire⁽¹⁾ complète sur cette question du contrôle (aléatoire et obligatoire) des absences pour maladie. Elle s'adresse aux établissements scolaires, aux pouvoirs organisateurs, aux chefs d'établissement,... mais est évidemment accessible à tous. Ce texte

précise « certains aspects relatifs au contrôle médical qui, précédemment, étaient parfois mal interprétés ».

Parmi les annexes figure un vadémécum spécifiquement conçu à l'attention des membres du personnel. L'AGPE souhaite que ce vadémécum soit communiqué à chaque membre du personnel. Une affiche reprenant trois informations essentielles est destinée à tout le moins aux salles de professeurs.

Ces trois informations sont les suivantes :

- ne plus utiliser ou envoyer de certificat Mensura ;
- **en cas de maladie**, utiliser et envoyer un certificat médical MEDCONSULT ;
- **en cas d'accident du travail ou sur le chemin du travail**, utiliser et envoyer un certificat médical du MEDEX.

Tous les détails sur le site des circulaires (www.adm.cfwb.be) ou auprès de la direction de votre établissement. ●

D. C.

⁽¹⁾ <http://bitly.com/NdkOAV>

En bref

Dyslexie. L'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) propose une nouvelle série de formations de personnes-relais en matière de dyslexie. En 2011-2012, 785 personnes issues de 600 établissements y ont participé. La mission première d'une personne-relai consiste à sensibiliser l'équipe éducative, à partager des ressources et à impulser une dynamique d'école sur la question de la dyslexie. www.ifc.cfwb.be (> Dyslexie).

Formation. Les enseignants du fondamental en formation volontaire peuvent être remplacés. La circulaire 4044 indique aux pouvoirs organisateurs et directions la procédure à suivre pour ces remplacements soit par des activités pédagogiques d'animation (APAs), soit par des temporaires. <http://bit.ly/PB4oql>

Encadrement différencié : premier rapport de suivi

Le décret « encadrement différencié »⁽¹⁾ prévoit que les implantations qui en sont bénéficiaires (et les implantations dites « sortantes ») établissent chaque année un rapport de suivi du Projet général d'action d'encadrement différencié (Pgaed).

Le premier rapport de ce type doit être rédigé pour le 15 octobre 2012. Les suivants devront l'être pour le 30 juin. Ce document doit contenir les informations et indicateurs permettant de juger de l'accomplissement des objectifs fixés dans le Pgaed.

Les circulaires relatives à ce rapport⁽²⁾ indiquent qu'il doit être élaboré, tant dans le fondamental que dans le secondaire, pour chaque implantation, par le chef d'établissement (enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou par le pouvoir orga-

nisateur (subventionné), « en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative de l'implantation ».

Ce rapport est conclu après avis des conseils de participation et, selon le cas, du Comité de concertation de base, de la Commission paritaire locale ou de l'instance syndicale concernée.

Le rapport ne doit pas être envoyé à l'Administration, mais être tenu à la disposition des services du Gouvernement, au siège de l'établissement et aussi au sein du PO pour l'enseignement subventionné. ●

D. C.

⁽¹⁾ <http://bitly.com/O1EMIW>

⁽²⁾ <http://bitly.com/Se330N> (fondamental) et <http://bitly.com/NxNxe0> (secondaire)

En bref

Taille des classes. Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté le 2 mai 2012 un décret sur diverses mesures, notamment en matière de taille des classes. Les mesures adoptées ont été longuement négociées durant l'année scolaire 2011-2012, entre Gouvernement, représentants des pouvoirs organisateurs et organisations syndicales. Une enveloppe de 4,6 millions d'euros s'ajoute dès cette rentrée aux moyens d'encadrement. Les détails dans la circulaire 4029. <http://bitly.com/NzKG4A>

Examens linguistiques. La Commission chargée d'organiser les examens menant aux certificats de connaissance approfondie, suffisante ou fonctionnelle du français invite les candidats à s'y inscrire avant le 24 septembre (circulaire 4049). <http://bitly.com/RvQZdN>

Abonnements scolaires. La Fédération Wallonie-Bruxelles a transféré son intervention financière dans le prix des abonnements scolaires (50 % du prix) vers la Région wallonne et vers la Commission communautaire française. Les nouveaux formulaires d'attestations prévues à cet effet figurent en annexe des circulaires 4094 (promotion sociale), 4095 (supérieur) et 4096 (fondamental et secondaire).

Étalement des études. À la suite de l'adoption du décret du 23 mars « portant diverses mesures dans l'enseignement supérieur », la circulaire 4092 précise les modalités d'étalement des études dans les hautes écoles. Un étudiant peut choisir de répartir les enseignements d'un cycle d'études sur davantage d'années que prévu au programme. Mais cela suppose une convention avec la haute école. <http://bitly.com/O9Hm5q>

Achats groupés de sorties scolaires. La Fédération du Tourisme de la Province de Namur (FTPN) propose aux écoles fondamentales de la province l'achat groupé de sorties scolaires. Un questionnaire en ligne (<http://bitly.com/RPF64e>), à compléter pour le 31 octobre, permettra de cibler les souhaits des écoles, puis de proposer des tarifs préférentiels pour les lieux/visites plébiscités. www.paysdesvallees.be

Fondamental : échanges de « native speakers »

Les écoles fondamentales situées en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone peuvent échanger un enseignant afin de faire bénéficier leurs élèves de l'enseignement prodigué par un « native speaker ».

Dans ce cadre, les enseignants peuvent dispenser des cours et des activités dans la langue cible, langue étrangère. Il est donc souhaitable qu'ils disposent d'une formation didactique spécifique pour l'enseignement d'une langue étrangère ou qu'ils s'engagent à suivre une telle formation.

Les échanges ne modifient pas le cursus des élèves : les enseignants des écoles respectives rédigent de commun accord un projet pédagogique qui contient les objectifs précis de l'échange, la répartition des heures et l'horaire prévu, les classes ou les cycles pris en charge par chacun des enseignants. Les cours et les activités sont préparés de commun accord, et bien entendu

conformes aux référentiels (Communauté germanophone) ou socles de compétences (Fédération Wallonie-Bruxelles). Ces échanges ne modifient rien non plus à la situation administrative et pécuniaire des enseignants concernés.

Parmi d'autres modalités explicitées dans la circulaire 4097 (<http://bitly.com/PdB-CWs>), soulignons que les projets soumis au comité de sélection doivent porter sur une durée minimale d'un semestre, à raison d'au moins deux périodes hebdomadaires de minimum 50 minutes. Les écoles peuvent intégrer ces échanges dans les cours de langues obligatoires. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les échanges peuvent porter sur l'ensemble des disciplines à l'exception de la langue de l'enseignement.

Les formulaires de demandes de participation (annexés à la circulaire) doivent être envoyés pour le vendredi 12 octobre au plus tard. ●

D. C.

Formation initiale: mettre en œuvre les chantiers prioritaires définis

La formation initiale des enseignants a été l'objet d'une importante évaluation qualitative, participative et prospective qui a abouti, en mars de cette année, à la publication d'un rapport⁽¹⁾.

Celui-ci a été largement diffusé et a donné lieu à débats dans toute une série de lieux (Gouvernement, Parlement, conseils, écoles,...). Au sein du Cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, le travail a consisté à repérer des mesures concrètes suggérées par les acteurs eux-mêmes, nécessitant ou non des modifications décrétales, des moyens, et réalisables à court, moyen ou long terme.

Des réunions de travail sont planifiées avec les instances concernées, en vue de collaborer activement à la mise en œuvre des chantiers prioritaires. Un groupe de travail permanent de suivi des travaux sera prochainement constitué. Il sera chargé de veiller à la concrétisation de mesures pertinentes d'amélioration de ce qui se fait déjà dans chaque institution de formation (uni-

versités, hautes écoles, écoles supérieures des arts et de promotion sociale) et à la planification réaliste de modifications plus en profondeur.

Par ailleurs, une collaboration a été instaurée avec la Fondation Roi Baudouin qui lancera cet automne un appel à projets à destination des hautes écoles. Il s'agit d'expérimenter des initiatives visant à sensibiliser les futurs enseignants à leur rôle déterminant dans l'inclusion des enfants issus de milieux précarisés, et à les outiller pour un meilleur soutien de ces enfants. Cette action s'inscrit dans la volonté d'initier des changements concrets sur certaines thématiques prioritaires relevées par l'évaluation de la formation initiale, dont la lutte contre les inégalités scolaires. Ce projet devrait permettre de développer des réponses à une problématique délicate et d'amplifier des initiatives déjà présentes, au bénéfice des futurs enseignants, de leurs formateurs, des maîtres de stage... et des enfants ! ●

⁽¹⁾ <http://bitly.com/OVZTOD>

Baliser la prise en charge spécialisée

Les prises en charge spécialisées des élèves, durant le temps scolaire, devront s'inscrire dans un cadre élaboré au sein de l'établissement.

La circulaire 4027 (<http://bit.ly/MAI3iq>) remet à plat le cadre dans lequel s'effectueront désormais les prises en charge spécialisées (logopédie, psychomotricité...) d'un élève durant le temps scolaire, qui doivent rester l'exception.

Dans chaque établissement, une démarche devra être adoptée en deux étapes : le choix d'une politique d'école d'une part, un double suivi (pédagogique et administratif) personnalisé pour chaque élève qui serait concerné.

La circulaire invite les chefs d'établissement, les équipes pédagogiques et les CPMS à prendre position quant au principe d'une prise en charge par des spécialistes (en tout ou partie) durant le temps scolaire (dans ou hors de l'école), et sur les conditions d'organisation. Cette prise de position devra être communiquée aux parents et lors de chaque nouvelle inscription.

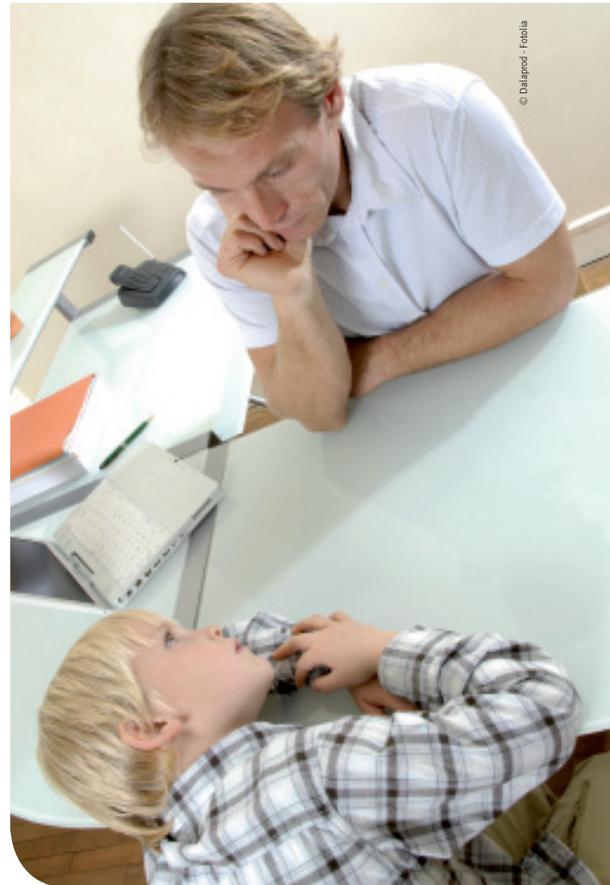
La circulaire insiste sur l'articulation entre le travail de l'équipe pédagogique et celui des spécialistes, le chef d'établissement étant garant d'une concertation entre enseignants, membres du CPMS et spécialiste. « La direction, ainsi que tous les membres de cette concertation, veilleront à ce qu'y soit bien défini le rôle de chacun :

- le spécialiste se concentrera sur la prise en charge spécifique de l'élève ;
- les enseignants définiront les ajustements pédagogiques et matériels les plus appropriés aux besoins spécifiques de l'élève ;
- l'équipe du Centre PMS favorisera les échanges d'information entre les uns et les autres. Elle sera particulièrement à l'écoute du vécu de l'élève et de ses parents et veillera à ce que les informations utiles au sujet du dispositif mis en place leurs soient communiquées ».

Un document joint au dossier pédagogique de l'élève devra consigner les modalités de l'articulation du travail entre les différents acteurs, explique en substance la circulaire.

Sur le plan administratif, une convention (en annexe de la circulaire) devra baliser les modalités de toute prise en charge. ●

D. C.



© Dalajprod - Fotolia

Légalisations des titres délivrés en Belgique

Certains pays exigent que les titres délivrés en Belgique soient légalisés par le ministère des Affaires étrangères pour pouvoir être reconnus à l'étranger.

Cela nécessite au préalable que la signature figurant sur le document soit authentifiée soit par le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (pour l'enseignement fondamental, secondaire ou de promotion sociale organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et pour l'enseignement supérieur organisé ou subventionné), soit par l'administration communale où se situe l'établissement (pour l'enseignement

subventionné fondamental, secondaire ou de promotion sociale).

La circulaire 4100 ⁽¹⁾ invite donc les directions :

- soit à déposer et tenir à jour auprès de l'administration communale où est situé leur établissement un exemplaire des signatures des personnes habilitées à signer ou à authentifier les documents en question ;
- soit à transmettre aux services concernés du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles un exemplaire des signatures qui n'auraient pas encore été

déposées ainsi que toute nouvelle signature de personne amenée à signer de tels documents, et cela au moyen du formulaire annexé à la circulaire.

Par ailleurs, un vademécum relatif à ces procédures de légalisations est annexé à la circulaire et téléchargeable sur www.enseignement.be (> Documentation et publications > Publications sur l'enseignement > Système éducatif). ●

D. C.

⁽¹⁾ <http://bitly.com/P4rAHi>

En bref

Exclusions définitives. Des associations et services concernés par les questions scolaires en région bruxelloise organisent une journée d'études intitulée « Exclusions scolaires définitives – Des ruptures évitables ? », le jeudi 18 octobre. Le travail de la journée se basera sur des récits en lien avec la pratique professionnelle des personnes inscrites (avant le 25 septembre). Objectifs : tirer la sonnette d'alarme, mobiliser les acteurs éducatifs bruxellois et envisager des pistes d'actions. <http://bit.ly/N06h83>

Comenius. L'Agence francophone pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie organise une séance d'information sur la mobilité individuelle des élèves, le mercredi 19 septembre, à 12h30, au BEP, avenue Sergent Vriethoff, 2, à Namur. Après le lunch, séance de travail, avec des témoignages à l'appui. Inscription obligatoire : comenius@aef-europe.be

Intergénérationnel. L'ASBL Atoutage organise à Louvain-la-Neuve son premier Festival du film intergénérationnel, du 14 au 17 novembre. Les projections seront accompagnées d'animations, notamment à l'attention du public scolaire. www.atoutage.be/outils/cahiers-pedagogique propose des ressources et l'ASBL a publié Comment développer une action intergénérationnelle ? (éd. De Boeck, coll. Guides pratiques).

Le rôle des pères. Le Prix 2013 de la Fondation Princesse Mathilde couronnera une initiative qui promeut la participation des pères dans l'éducation. L'appel à projets sera lancé en septembre (www.fondsprincessemathilde.be). Un jury d'experts opérera une présélection parmi les projets candidats, qui sera ensuite soumise à un jury composé de deux classes du 3^e degré de l'enseignement secondaire, dont une francophone. Les classes ont jusqu'au 30 novembre pour poser leur candidature : <http://bit.ly/OMab7r>

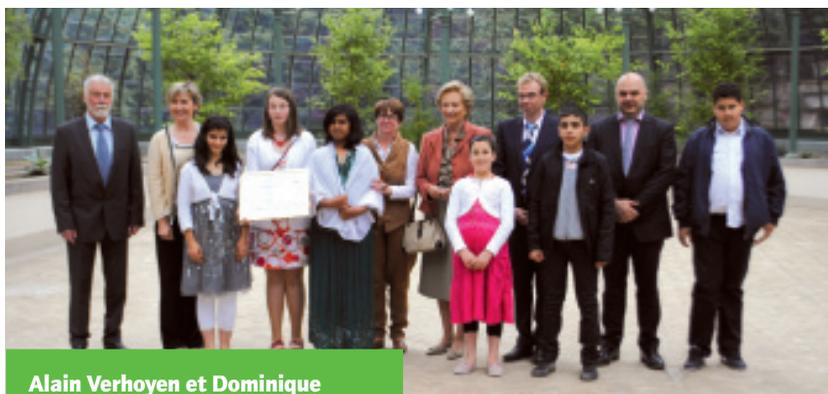
Prix Reine Paola pour l'enseignement : « être artiste de sa vie »

Le 20^e Prix Reine Paola pour l'enseignement a été attribué, en Fédération Wallonie-Bruxelles, à deux enseignants de l'école Étincelle, à Anderlecht.

Régent en français/histoire, Alain Verhoyen est instituteur à l'Étincelle, école d'enseignement spécialisé, à Anderlecht. Depuis quinze ans, il travaille en étroite collaboration avec Dominique Vanwersch, en charge des disciplines artistiques. En 2010-2011, avec quatorze élèves de 11-12 ans, ils ont décidé de jouer *La Révolte des couleurs*, pièce de Sylvie Bahuchet ayant pour thème central le respect des différences. Tous les aspects de la pièce ont été pris en charge par le groupe, le projet permettant quantité d'activités liées aux matières enseignées. Le moteur des deux enseignants, c'est de

L'an dernier, avec leurs élèves (de 9 à 13 ans), les deux lauréats ont réalisé un documentaire intitulé *À la recherche de René Magritte*, avec la complicité de Ma classe fait sa télé⁽¹⁾. Toujours l'art, au service de l'estime de soi...

La Fondation Reine Paola, qui en vingt ans a remis 125 prix et récompensé 377 enseignants, décerne trois prix au Nord et au Sud du pays, et deux pour la Communauté germanophone⁽²⁾. Pour 2012, dédiée à l'enseignement fondamental, les deuxièmes lauréats pour la Fédération Wallonie-Bruxelles sont



Alain Verhoyen et Dominique Vanwersch, premiers lauréats pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, et leur classe de l'année dernière.

permettre à leurs élèves d'être « artistes de leur vie » et de cultiver l'estime de soi, comme l'a expliqué de façon émouvante Alain Verhoyen lors de la remise des prix aux Serres du Palais royal de Laeken, mi-juin. « Au départ, ils ne se sentaient pas capables... À l'arrivée, tous connaissent les quarante pages de texte et pouvaient jouer tous les rôles... » Ce projet est « le fil conducteur pour aborder les différentes matières scolaires... Il donne aussi du sens aux compétences transversales et disciplinaires ciblées et travaillées ».

Carine Carlier et Martine Thiry, enseignantes aux écoles libres fondamentales de Pin et Jamoigne (Chiny), pour leur projet *Osez l'art à l'école*, axé sur les arts plastiques. Le troisième prix est allé à Yannic Becqué, enseignante à l'école communale de Dolembreux, et Renate Kozikowski, illustratrice, pour la création de jeux de rôles illustrés et adaptés aux cours d'anglais de 5^e et de 6^e primaire. ●

D. C.

⁽¹⁾ À découvrir sur la page Youtube de Ma classe fait sa télé : <http://bit.ly/KV7B8V>

⁽²⁾ Palmarès et infos sur www.sk-fr-paola.be (> actualités)

Un dispositif européen évalue l'apprentissage des langues

L'Union européenne a mis sur pied une évaluation internationale des compétences en langues modernes. Les résultats sont encourageants en Fédération Wallonie-Bruxelles ⁽¹⁾.

Décidée en 2005, l'Enquête européenne sur les compétences en langues ou European survey on language competences (ESLC) compare les compétences, les facteurs favorables, et permettra d'établir un indicateur de progrès de l'apprentissage des langues. La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a participé au dispositif basé sur les niveaux de compétence du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, auquel est lié le *Portfolio européen des langues* ⁽²⁾.

L'ESCL a testé en février 2012 des élèves de 4^e secondaire, dans toutes les filières, qui avaient suivi au moins un an d'enseignement de la langue cible. Les résultats ont été analysés par l'ULg. L'évaluation porte sur la compréhension à la lecture, la compréhension à l'audition, et l'expression écrite dans les deux langues les plus enseignées dans chaque pays. Dans un premier temps, les épreuves ne sont disponibles que dans les cinq langues étrangères les plus enseignées en Europe : anglais, allemand, français, italien et espagnol. À défaut de pouvoir retenir le néerlandais, en FWB, l'enquête a testé 1 501 élèves en anglais et 1 209 en allemand.

Les résultats

Selon l'Inspection générale et plusieurs didacticiens, les élèves de transition atteignent à la fin de la 4^e un niveau de maîtrise de la langue A2 (en référence au Cadre européen des langues).

Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, les compétences en valeur absolue

en anglais et en allemand sont très semblables. L'expression écrite est meilleure que la compréhension à la lecture ou à l'audition. Entre 40 et 50 % des élèves ont le niveau A2 (ou plus) pour le savoir lire et savoir écouter, et plus de 60 % pour le savoir écrire.

En allemand, la position de nos élèves comparés aux autres est excellente. Elle l'est moins pour l'anglais. Mais, par rapport aux autres pays de langues romanes, nos résultats sont bons.

Les chercheuses Christiane Blondin et Christelle Goffin soulignent que l'allemand est la langue maternelle de près du tiers des professeurs d'allemand chez nous. De façon générale, la FWB se distingue par la fréquence des contacts avec des locuteurs natifs (grâce notamment aux programmes d'échanges).

L'ESLC confirme que plus l'élève perçoit l'utilité de la langue et de son apprentissage, meilleures sont ses performances. Celles-ci sont en général liées à l'exposition à la langue cible via les médias, au statut socio-économique, à la section d'enseignement fréquentée, au sexe (résultats des filles supérieurs) et à l'âge du début de l'apprentissage. L'utilisation accrue de la langue cible pendant les cours améliore aussi les performances.

La suite ?

Le taux d'élèves en dessous du niveau A1 est moins important chez nous que dans plusieurs autres pays : pour la ministre

de l'Enseignement obligatoire, la FWB ne figure pas, en langues, parmi les systèmes scolaires les plus inéquitables, faiblesse souvent pointée lors des enquêtes PISA. Selon elle, les formations initiale et continue restent le garant de l'évolution des pratiques d'enseignement en langues. Il faudra les renforcer pour encore mieux faire, continuer à privilégier l'approche communicationnelle des langues et développer l'usage des TIC ou l'immersion, en faisant en sorte que les « native speakers » soient bien formés aussi à enseigner d'autres disciplines que la langue.

Un autre chantier ? L'ajustement des référentiels inter-réseaux affinera la progression des apprentissages en fonction du Cadre européen des langues. Après avoir consulté la Commission de Pilotage, la ministre fera évaluer le néerlandais, l'anglais et l'allemand dans le CE1D, à titre expérimental, dès juin 2013 (lire en page 19). Enfin, lors des cycles à venir de l'ESLC, la palette des langues s'élargirait et inclurait le néerlandais. L'enquête porterait aussi sur l'expression orale, plus difficile à évaluer ⁽³⁾. ●

Pa. D.

⁽¹⁾ <http://bit.ly/QZswgA> – Infos : alain.woolf@cfwb.be

⁽²⁾ Diffusé chez nous en 2001. <http://bit.ly/Tf657h>

⁽³⁾ Pour un résumé des résultats en Flandre, <http://bit.ly/MeWqxa>

Répartition des élèves testés en Fédération Wallonie-Bruxelles, selon leur niveau

Niveau		Pré-A1	A1	A2	B1	B2
anglais	Compréhension à l'audition	18,16	36,35	18,87	15,45	11,17
	Compréhension à la lecture	9,7	41,99	17,15	16,52	14,64
	Production écrite	5,79	29,07	36,31	25,78	3,05
allemand	Compréhension à l'audition	12,9	38,78	19,94	14,93	13,45
	Compréhension à la lecture	14,02	45,11	16,94	12,18	11,76
	Production écrite	4,36	33,51	32,98	20,92	8,23

Source: Évaluer les compétences en langues modernes d'élèves de l'enseignement secondaire. Participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'étude européenne des compétences en langues, Blondin C. et Goffin C., a5Pe (ULg), 2012

En production écrite, et en allemand, plus de 6 élèves sur 10 avaient atteint au moins le niveau attendu en fin de 4^e secondaire (A2).

En bref

L'univers sonore. C'est le thème des projets d'éducation aux médias que le Conseil supérieur d'éducation aux médias soutiendra en 2012-2013. À la clé, 2000 € (maximum) de subventions. Candidatures avant le 1^{er} octobre. Les détails dans la circulaire 4047 (<http://bitly.com/OWquOg>) ou sur www.csem.cfwb.be (> opérations > appel à projet).

Sur les Planches. Ce tournoi de théâtre est destiné aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e secondaire. Organisé par la Cellule Culture-Enseignement, il propose de découvrir le monde du théâtre et de ses coulisses, donne la possibilité de créer une adaptation d'un texte joué à l'affiche et de la présenter devant un public, dans de vrais décors. Un artiste reconnu peut également animer des ateliers dans l'école. Inscriptions jusqu'au 26 octobre : www.culture-enseignement.cfwb.be (> Sur les Planches).

Cité des Métiers. Les Gouvernements conjoints de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne ont débloqué 30 millions d'euros pour le projet de Cité des Métiers, à Charleroi, qui s'inscrit dans la poursuite de l'expérience-pilote de décloisonnement des réseaux d'enseignement, pour une mise en commun des outils pédagogiques. Il prévoit à l'horizon 2016 de rassembler sur 30 000 m² des lieux de formation-enseignement en construction et industrie (secteurs en pénurie de main-d'œuvre) de formation-orientation, et un espace d'expositions et de colloques.

Prix des lycéens. L'édition du 20^e anniversaire soumettra au jugement des jeunes jurés *Si tu passes la rivière*, de Geneviève Damas (éd. Luce Wilquin), *La maison de l'âme*, de Chantal Deltenre (Maelström), *Les étoiles de l'aube*, de Bernard Gheur (Weyrich), *Les épines de la Couronne*, d'Hugo Lejeune (Luce Wilquin) et *Karen et moi*, de Nathalie Skowronek (Arléa). Pour y inscrire sa classe : www.culture-enseignement.cfwb.be (> Prix des lycéens de Littérature).

EuroSkills 2012 à Spa-Francorchamps : déjà plus de 10 000 élèves inscrits

Après Rotterdam en 2008 et Lisbonne en 2010, c'est le circuit de Spa-Francorchamps qui accueillera le troisième championnat européen des métiers manuels, techniques et technologiques, du 4 au 6 octobre. Plus de 10 000 élèves sont déjà inscrits à cette belle occasion de penser son avenir.



EuroSkills, c'est évidemment une compétition qui mettra en présence 423 jeunes de moins de 26 ans venus de 23 pays (dont 36 Belges), dans un des 44 métiers en difficulté de recrutement. Mais tout sera mis en œuvre pour que ces trois journées permettent à des plus jeunes de se faire une idée des métiers en lice, et des filières d'enseignement à suivre pour s'y former, ce qui ne peut que concourir à une meilleure orientation.

C'est la raison pour laquelle la ministre de l'Enseignement obligatoire a permis que des centaines de classes de 2^e secondaire puissent rallier gratuitement Spa-Francorchamps les 4 ou 5 octobre. L'appel, lancé via circulaire début juin, qui devait toucher 5 000 élèves, a dépassé les espérances, en quelques jours. Mi-juillet, plus de 10 000 élèves avaient déjà été inscrits par leurs enseignants, parmi lesquels plus de 6 000 de 2^e secondaire ! Les enseignants peuvent évidemment continuer à inscrire leurs groupes, jusqu'au 20 septembre ⁽¹⁾.

CurioCity, des outils et un concours

Pour renforcer la valeur pédagogique de cette « sortie EuroSkills », la direction « Relations Écoles - Monde du travail » de

la Direction générale de l'enseignement obligatoire a mis le paquet, avec ses partenaires.

L'espace CurioCity rassemblera une centaine de démonstrations, animations ou essais-métiers pris en charge par des enseignants ou formateurs et leurs élèves/apprenants. Les visiteurs pourront s'essayer à des techniques mises en œuvre dans les écoles de l'enseignement qualifiant ou d'autres lieux de formation. Le pont sera ainsi jeté entre les 44 métiers en compétition et les ateliers de CurioCity, même si le « découpage » des métiers en compétition ne correspond pas aux secteurs de notre enseignement.

Cette petite difficulté concerne aussi le carnet de route destiné aux élèves (format A5) et l'outil pédagogique développé à l'attention de ces derniers (une centaine de pages). C'est ainsi que seuls 36 des 44 métiers en compétition font l'objet d'une description dans l'outil destiné aux enseignants, c'est-à-dire ceux dont la formation est organisée chez nous dans l'enseignement secondaire et peut se prolonger dans le supérieur. Cet outil « enseignant » comme le carnet de route « élève » seront téléchargeables sur www.enseignement.be. Les classes et enseignants ayant répondu en juin à la

proposition de la ministre de l'Enseignement, en plus d'avoir le transport gratuit, recevront ces deux ressources.

Le carnet de route « élève » (à lire avant et à emporter sur place) comporte douze fiches-métiers simplifiées (l'enseignant dispose des 36 fiches complètes) qui ont pour principale vertu de préciser le parcours d'enseignement qui y mène. Des jeux complètent ce carnet de route très utile pour gagner le concours « Un métier, un avenir ! » organisé pour l'occasion⁽²⁾.

Il est ouvert à toutes les classes des 1^{er} et 2^e degrés du secondaire ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou en alternance, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui se seront rendues à EuroSkills. À la clé, un stage « Mission Ariane » d'un jour pour toute la classe à EuroSpace center, des entrées pour une journée au Parc d'Aventures scientifiques (PASS, à Frameries), et des caméscopes (des 3^e au 7^e prix).

Des médiateurs

Un autre dispositif devrait permettre aux enseignants et à leurs élèves de faire le lien entre la compétition et leur quotidien scolaire : les médiateurs pédagogiques. Une quarantaine d'enseignants, chefs d'atelier... se sont déjà inscrits pour exercer ce rôle crucial d'interface. Ils seront présents sur chaque zone de compétition.

Leurs missions ? Informer les visiteurs sur la compétition en cours et (s'il y en a) sur

le participant belge et sur le métier en compétition (sur base notamment des fiches-métiers) ; mais surtout les informer sur les filières possibles pour accéder au métier en compétition ; et enfin les diriger vers CurioCity et vers EuroSkills Village. ●

D. C.

⁽¹⁾ Inscriptions gratuites mais obligatoires via <http://euroskills2012.onetec.eu/School/FR/> Les organisateurs peuvent se charger du transport (service payant) ; navettes de bus gratuites au départ de la gare de Verviers.

⁽²⁾ <https://bitly.com/OmCCJN>



Comme lors des sélections nationales, un espace permettra aux visiteurs de faire le lien entre les métiers en compétition et les formations qui y mènent.

Fameux banquet !

Enseignante à l'École hôtelière provinciale de Namur, Françoise Léonard s'est portée volontaire pour être « Workshop Supervisor ». Son rôle ? « Tout organiser pour qu'il ne manque rien lors de la compétition de service en salle ». Détachée pour six mois et à mi-temps, elle est la seule femme parmi cette équipe d'une quarantaine de personnes, qui se prépare depuis le mois de mars, et qui compte trois autres enseignants.

L'épreuve de service en salle a été conçue par un Finlandais et un Norvégien, et a été transmise à M^{me} Léonard, chargée d'établir la liste du matériel nécessaire, de le commander, de le faire venir et même de trouver des sponsors. Depuis les tables et chaises jusqu'au sel !

Le lien avec son travail ? « J'ai déjà donné cours d'organisation de banquet ». La motivation ? Le défi, et la fierté à l'idée que les élèves de son école soient impliqués dans les compétitions, puisqu'ils seront commis de salle, aux côtés des compétiteurs. Sur place, c'est elle qui devra également veiller à ce que tout soit nickel. Et en anglais, s'il vous plaît... ●

Appel aux volontaires

Afin d'accueillir au mieux l'ensemble des délégations internationales et les visiteurs, une équipe de plusieurs centaines de volontaires doit être mise sur pied. De l'accueil des délégations aux montages des aires de compétition, les qualifications requises sont vastes. Les organisateurs cherchent donc des bénévoles de plus de 16 ans issus de diverses filières de l'enseignement (tourisme, informatique, hôtellerie...).

Infos et inscriptions : www.euroskills2012.info/fr/volontaires

Parlamentarium : un voyage virtuel à travers l'Europe

Expliquer comment se prennent les décisions dans l'Union européenne et comment elles influencent notre quotidien : voilà l'objectif du Parlamentarium. Les enseignants doivent s'inscrire pour une visite gratuite organisée le 24 novembre.

Ouvert depuis le 14 octobre 2011, ce Centre des visiteurs du Parlement européen propose un voyage virtuel dans les institutions européennes ⁽¹⁾. À chaque



Une promenade interactive à travers l'Europe sur une carte de 200 m².

étape, un audioguide portable diffuse sur son écran des informations et des vidéos dans une des 23 langues officielles de l'Union européenne et en langue des signes.

Après un passage dans *le tunnel des visionnaires* jalonné d'évènements historiques qui ont précédé la naissance de l'Europe, les visiteurs découvrent la construction progressive de l'Union européenne détaillée par des documents historiques, des photos, des panneaux, ... Place ensuite à l'exploration du fonctionnement du Parlement. Une image de l'hémicycle à 360° permet aux spectateurs d'assister aux débats et aux votes. Une série d'installations interactives et un mur de vidéos permettent de connaître les 754 députés européens. *L'espace des histoires* propose une promenade à travers l'Europe sur une carte de 200 m² comportant une petite centaine de points interactifs : des écrans mobiles faisant office de guides multimédias permettent de se rendre dans un pays ou une zone en particulier. Et au plafond, une projection en 3D d'une carte d'Europe évolutive affiche les résultats de différents sondages d'opinion. *L'Europe au quotidien* propose les récits de 54 Européens de toutes origines expliquant comment l'Europe et ses politiques ont influencé leur vie, leur métier et leurs projets.

Députés d'un demi-jour

Cette visite peut être combinée avec une visite audioguidée de l'hémicycle du Parlement (pendant ou en dehors des

périodes de séances plénières) et avec un jeu de rôles permettant à des jeunes de 14 à 19 ans, de se plonger dans l'environnement réel de travail d'un député européen ⁽²⁾. Répartis en quatre groupes politiques fictifs, ils examinent, au sein de commissions de travail, deux directives imaginaires (sur la solidarité pour l'eau et sur l'identification des personnes par l'implant de puces) présentées par la Commission européenne. L'occasion de comprendre le processus de formation des alliances, de défendre leurs idées, de mener des négociations avec les autres institutions et de communiquer avec les médias.

Autant d'activités qui seront détaillées lors d'une journée spéciale réservée aux enseignants du secondaire et du supérieur, le 24 novembre ⁽³⁾. ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Informations sur <http://bit.ly/pKkPUo>

⁽²⁾ Réservation obligatoire : <http://bit.ly/nsCMnw>

⁽³⁾ Accueil entre 9h30 et 11h30 au Parlamentarium, bâtiment Willy Brandt, 60, rue Wiertz 1047 Bruxelles. Réservation obligatoire jusqu'au 15 novembre via le site www.europarl.be

Qui décrochera le prix de l'innovation ?

Lors de la cinquième édition du Forum des Innovations en Éducation organisée le 22 novembre ⁽¹⁾, l'ASBL Schola ULB récompensera des pratiques pédagogiques innovantes développées dans l'enseignement secondaire. Quelque 190 projets seront présentés par des écoles et des ASBL dans des stands ou par de petits films. Les visiteurs pourront élire les projets lauréats dans plusieurs

catégories : démocratie, langues, sports, nouvelles technologies, arts et spectacles, environnement, solidarité, apprentissage, bien-être à l'école et valorisation des sections qualifiantes. Un prix sera aussi décerné par le jury.

Lors de cette journée de rencontre du monde de l'enseignement, reconnue par l'Institut de la Formation en cours de

carrière ⁽²⁾, les visiteurs pourront aussi assister à des conférences sur le thème du bien-être à l'école. ●

C. M.

⁽¹⁾ De 9 à 16h, salle Dupréel, du campus du Solbosch (ULB), à Bruxelles. Entrée gratuite, informations et inscriptions : <http://forum.schola-ulb.be>

⁽²⁾ Inscriptions sur <http://www.ifc.cfwb.be> ; code formation 32 01 51 201 ; n° de session 9589

Le CE1D obligatoire en juin 2013

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles apporte une série de modifications dans les évaluations externes. Le CE1D sera obligatoire dès juin 2013. Et le calendrier des évaluations non certificatives sera revu.

En juin 2013, l'épreuve certificative externe en français et en maths, qui permet l'octroi du certificat d'enseignement secondaire du 1^{er} degré (CE1D), sera obligatoire. Jusqu'en juin dernier, les pouvoirs organisateurs avaient la liberté d'y inscrire ou non les élèves de leurs établissements. Le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles l'avait fait, de même que d'autres pouvoirs organisateurs, si bien que trois quarts des écoles organisant le 1^{er} degré secondaire y ont participé en 2012.

De plus, l'épreuve s'étendra peu à peu à d'autres branches. Une épreuve de langues modernes aura lieu à titre expérimental dans une vingtaine d'écoles en juin 2013, et deviendra obligatoire en 2014. Le même scénario sera appliqué pour les sciences, en 2014 et 2015.

Des modifications toucheront également le test d'enseignement secondaire supérieur (TESS). En juin 2013, il restera facultatif en histoire (transition) et en lecture (qualification) pour s'étendre ensuite à d'autres disciplines et devenir obligatoire à partir de 2015.

Évaluations non certificatives : un nouveau calendrier

Des modifications importantes concernent également les évaluations externes non certificatives. Pour 2012, rien ne change : l'épreuve d'éveil aura bien lieu, en novembre, dans les classes de 2^e et de 5^e primaire, de 2^e et de 3^e secondaire.

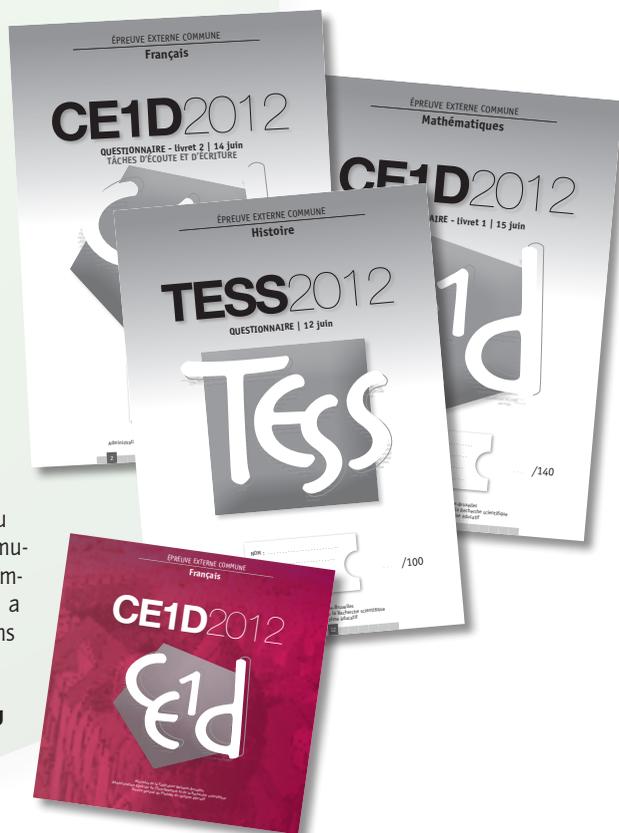
À partir de 2013-2014, ces évaluations externes non certificatives se dérouleront en octobre et plus en novembre.

Dès 2013, ces évaluations non certificatives concerneront les élèves de 3^e primaire (au lieu de 2^e) et de 5^e primaire, et

de 4^e secondaire (au lieu de 2^e et de 3, 4 ou 5^e secondaire).

Pourquoi ces changements ? Une enquête a été menée en 2011 auprès des enseignants, chefs d'établissements, inspecteurs et conseillers pédagogiques. Le Service général du Pilotage du Système éducatif a communiqué les résultats à la Commission de pilotage qui a fait des recommandations au Gouvernement. ●

Catherine MOREAU



Plus de neuf élèves sur dix ont conquis le CEB

91,75 % des élèves de 6^e primaire ont réussi en juin l'épreuve permettant d'obtenir le certificat d'études de base (CEB). En prenant en compte les élèves qui, en échec ou absents pour une raison justifiée lors de l'épreuve, ont obtenu le CEB après décision du conseil de classe (sur la base de leurs résultats au cours des deux dernières années scolaires). Le taux de réussite est de 95,1 %. Les résultats moyens sont de 75,66 % en mathématiques et de 79,67 % en éveil (histoire-géographie et sciences). Ce sont les meilleures moyennes depuis 2008-2009. Et cette année, le résultat moyen en mathématiques a dépassé celui de français (72,01 %).

Pour le CE1D, en juin, 72,37 % des élèves de 2^e secondaire commune et complémentaire ayant participé aux épreuves ont réussi en français, et 55,62 % en mathématiques. Les moyennes obtenues dans ces deux branches atteignent respectivement 58,91 et 52,18 %. Là aussi, des progrès sont sensibles en mathématiques, la moyenne en 2011 étant de 47,8 %.

www.enseignement.be/index.php?page=25527

Une journée des professeurs de français au Salon Éducation

Rendez-vous incontournable des professionnels de l'enseignement, le Salon Éducation aura lieu du 17 au 21 octobre, à Namur, comme le Salon du Livre de jeunesse. Nouveauté cette année : une journée des professeurs de français.

En s'adressant à tous les professionnels (ou futurs professionnels) et au grand public, le Salon Éducation ⁽¹⁾ propose une large vitrine des activités liées à l'éducation, à la formation et à l'enseignement. Chaque édition se centre sur plusieurs thèmes, qui donnent lieu à des rencontres et conférences-débats.

(Agers) et celle qui s'occupe des Personnels de l'enseignement (AGPE). Cette dernière répondra aux questions des visiteurs sur les carrières : recrutements, rémunérations, congés, absences-maladies, accidents du travail, etc. Elle présentera aussi ses missions et les services qu'elle rend au cours de deux conférences.

projets et organisera un échange sur leurs expériences.

Traditionnellement, le jeudi est consacré aux directions d'établissements. Le samedi sera dédié aux cyber-enseignants et à l'accueil extrascolaire mais aussi, et c'est une nouveauté, aux professeurs de fran-



© PROF/FWB/Olivier Pagepiets

Du 17 au 21 octobre, cinq jours pour faire le plein de nouvelles ressources, au Salon Éducation et au Salon du livre de jeunesse.

En 2012, il sera question du respect parent-enseignant-élève, dans et en-dehors de la classe. Des spécialistes diront comment aider les élèves (et singulièrement ceux qui sont atteints de trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité), à (mieux) se concentrer. Ou comment donner le goût de l'effort aux élèves. Il sera aussi question des classes-ateliers bien vivantes dans les classes maternelles. Focus aussi sur les outils d'enseignement du français, sur les métiers de la petite enfance, et sur le livre scolaire de demain.

Plus de 200 exposants spécialisés accueilleront les visiteurs, et parmi eux un « village » de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au sein duquel figureront bien sûr les services des deux Administrations en charge de l'enseignement : celles de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Bien entendu, la rédaction de *PROF* sera à votre disposition pour recueillir suggestions et réactions aux dossiers et reportages qu'elle réalise, et pour informer les visiteurs sur le projet de carte professionnelle.

Plus de deux-cents conférences, débats ou ateliers sont programmés. Par ailleurs, chaque journée du Salon est dédiée à un public spécifique, même si chacun peut venir quand il le souhaite. Les mercredi 17 et vendredi 19 octobre seront centrés plus particulièrement sur les futurs professionnels de l'éducation et sur les acteurs de la petite enfance. Le mercredi, les lauréats des *Prix de l'Innovation pédagogique* et *Oser l'oral* seront récompensés. Et le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias indiquera quelles écoles ont été choisies dans le cadre de son appel à

çais. Enfin, autre nouveauté, le dimanche 21 s'organisera davantage en fonction des parents d'élèves.

L'entrée au Salon Éducation donne accès aussi au Salon du Livre de Jeunesse dans le hall voisin. Il a choisi pour thème « Les métamorphoses du li(v)re ». À priori destiné aux enfants jusqu'à 16 ans et à leurs parents et grands-parents, c'est aussi le lieu de rencontre de tous les professionnels du livre et de l'enfance. Un bon nombre d'entre eux proposeront près de trois-cents heures d'animation sur cinq jours, complétées par des conférences, dédicaces, expositions et notamment *Ce genre que tu te donnes*. Programme complet sur www.livrejeunesse.be. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ www.saloneducation.be

Commémorer 14-18 : des projets pour transmettre la mémoire

Dans le vaste plan d'action mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par la Région wallonne à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, un volet sera réservé à la sensibilisation des jeunes.

Des initiatives verront ainsi le jour à partir de janvier 2013. Comme un concours de photographie des lieux de mémoire, accompagné d'une exposition des travaux primés. Et, par la suite, une campagne réservée aux écoles, *Faites revivre le monument aux morts*, lancée dans la foulée de la diffusion de documentaires de la RTBF.

Sans oublier des appels à projets pour la visite de lieux et des productions (exposi-

tion, spectacle, vidéo,...) en lien avec les cinq thèmes choisis pour le plan d'action : les combats d'août 1914, les violences contre les civils, les combats dans les tranchées de la guerre de positions, la Belgique occupée, et l'impact actuel de ce conflit. Des outils pédagogiques et des publications seront mis à la disposition des écoles et des enseignants.

Toutes les informations seront disponibles sur www.commemorer14-18.be où l'on peut déjà télécharger la brochure de présentation du plan d'action, ou auprès de la cellule de coordination Démocratie ou barbarie (DOB) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dob@cfwb.be ; 02/690 83 52, 53 ou 54). ●

C. M.

Échanges scolaires

Le Fonds Prince Philippe soutient (500 à 2500 €) les projets de collaboration entre écoles d'au moins deux Communautés qui peuvent concerner les élèves d'une classe, les professeurs ou les directeurs. Depuis cette année, le Fonds propose de mettre l'accent sur le premier conflit mondial. Candidatures avant le 11 octobre, mise en œuvre des projets entre le 15 décembre 2012 et le 30 juin 2014. www.fonds-prince-philippe.org

Sur scène

Le Musée royal de l'Armée propose aux écoles (dès la 3^e primaire), en collaboration avec l'ASBL ISOLAT, *J'ai rencontré un héros*, pièce sur la Première Guerre mondiale. Un dossier pédagogique sera disponible sur www.klm-mra.be. Réservations : 0496/ 10 86 95

Appels à projets

Pour transmettre aux jeunes la mémoire des crimes de guerre, de génocide, contre l'humanité et de la résistance à ces crimes, la Fédération Wallonie-Bruxelles lance des appels à projets. Candidatures avant le 30 septembre. <http://bit.ly/MGzwKC> et www.democratieoubarbarie.cfwb.be



© Démocratie ou barbarie / Philippe Plumet

Au centre des projets, des lieux de mémoire comme les ruines du Fort de Loncin.

Le décret « Inspection » revu et corrigé

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a modifié les conditions de sélection et de nomination du décret « Inspection » ⁽¹⁾. Les candidats répondant aux conditions seront invités à présenter un examen en deux volets, sur la base d'un profil de fonction.

Les candidats qui l'auront réussi seront versés dans une réserve. Dès qu'un emploi d'inspecteur sera déclaré vacant, le mieux classé (en tenant compte des spécificités du niveau d'études concerné et de la fonction à conférer) sera appelé à entrer en stage pour deux ans.

Ce stage impliquera 250 heures de formations organisées par l'Institut de la Formation continuée. Le stagiaire bénéficiera d'un accompagnement par un inspecteur-tuteur. Une évaluation, par l'inspecteur général-coordonnateur, est prévue après la première année. L'évaluation finale, par un jury, comprendra notamment la défense d'un portfolio consistant en une analyse réflexive et critique sur le stage et sur la pratique professionnelle en tant qu'inspecteur.

Des dispositions transitoires tiennent compte de la situation de candidats

qui s'étaient engagés dans le précédent processus de promotion (éventuelles dispenses de formations) et des inspecteurs temporaires depuis plus de deux ans. Ces derniers, s'ils ont été évalués favorablement et s'ils réussissent l'épreuve de sélection, seront versés dans une réserve prioritaire. ●

D. C.

⁽¹⁾ Lire l'exposé des motifs en préambule du projet de décret adopté par le Parlement (<http://bitly.com/PYNhom>).

Eustory, une vision incarnée de l'histoire



À Lessines, une professeure d'histoire axe son cours sur *Eustory*, un concours de recherche historique. Cela lui permet d'enseigner autrement, tout en respectant les compétences de son programme. *PROF* a rencontré Alexandra Leroy.

Un concours européen d'histoire

En 2012-2013, le réseau européen Eustory organise un concours d'histoire dans 22 pays européens pour la 6^e fois. Dans notre pays, il se fait grâce à la Fondation Roi Baudouin, via le Musée BELvue.

Le thème ? L'histoire dans une valise. Le public ? Les élèves du 3^e degré du secondaire, de toutes sections, individuellement ou en groupe. Ils interrogent un (ou plusieurs) acteur(s) ou témoin(s) de migrations, replacent ces récits dans leur contexte, exercent leur esprit critique, présentent un dossier.

Après présélection, un jury apprécie les travaux et interviewe les candidats pour déterminer les lauréats. La proclamation a lieu fin juin 2013. Des prix de 500 et de 1 000 euros les récompensent. Des lauréats ont également la possibilité de participer, durant l'été, à un atelier européen avec d'autres lauréats du concours.

<http://bit.ly/MyYqPa>

Inscriptions : www.kbs-frb.be > Vous cherchez un soutien ? > Appels à projets > Eustory

Cette professeure d'histoire à l'Athénée royal de Lessines a eu, cette année, 13 élèves en 5^e et 6^e option Histoire réunies. Son cours d'histoire à 4 heures (qui s'ajoute aux 2 heures de cours commun), elle le base depuis cinq ans sur *Eustory* ⁽¹⁾. « Ce concours est initié par la Commission européenne, explique Alexandra Leroy. Il amène les élèves à des valeurs européennes en les invitant à découvrir leur propre histoire par le biais d'une recherche historique sur le thème de la migration et à la replacer dans un contexte » (lire notre encadré ci-contre).

Une autre histoire

Depuis 1999, M^{me} Leroy enseigne aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e, de transition, de qualification et du professionnel. « Il y a cinq ans, j'étais satisfaite des compétences développées chez mes élèves. Mais je les sentais malgré tout un peu trop formatés. L'annonce d'Eustory m'a permis d'envisager une autre façon de faire de l'histoire, plus ancrée dans la vie et le projet du jeune. À côté du cours d'histoire avec un grand H, qui vise les concepts, les grands événements ou personnages, ce concours les amena à construire une histoire incarnée – leur histoire ou celle de leur famille –, avec des faits et des personnages moins visibles, en alliant rigueur et subjectivité ».

Selon M^{me} Leroy, « ce travail offre une adéquation parfaite avec le programme, davantage que les situations amenées par le prof ». Pour « Rechercher, élaborer une problématique », les élèves recueillent

des informations et des témoignages sur la thématique ; ensuite, ils se posent des questions, approfondissent les plus banales, rectifient le tir en fonction de leur travail de critique historique et essaient de trouver la question qui fait sens. Pour « Critiquer », ils confrontent les témoignages recueillis avec des documents validés. Pour « Synthétiser », ils trient leur matériel et organisent un texte d'une vingtaine de pages maximum. Enfin, pour « Communiquer », le recueil de témoignages les amène à écouter et à dialoguer ; chaque mois, ils font le point sur leur travail face aux autres élèves de la classe ; leur synthèse finale est lue par l'enseignant et le jury du concours ; de plus, certains la présentent également oralement.

Un enseignant différent

Le statut de l'enseignant change. « Sur le plan des recherches, je suis plus une égale, commente M^{me} Leroy. Et lorsque nous travaillons sur Eustory en classe, la plupart du temps, je suis plutôt une accompagnatrice. Je n'impose pas la problématique. J'aide les élèves à en élaborer une qui soit à la fois historique et porteuse de sens pour chacun. Parfois, je marche sur des œufs parce qu'ils découvrent des non-dits, soulèvent des tabous familiaux ou constatent que la réalité des documents administratifs ne correspond pas au vécu relaté ». Par exemple, une élève, travaillant sur un ancêtre lointain, décrit par son grand-père comme un noble juif russe ayant fui la révolution de 1917 et enfermé à Breendonck en 1940, décou-

crit son absence des registres du fort, et sa présence sur ceux de la caserne Dossin à Malines. Une recherche aux Archives générales du Royaume l'amena à consulter sa demande de naturalisation et à découvrir que c'était en fait un marxiste qui avait fui la révolution russe de 1905.

Des objectifs

L'enseignante a plusieurs objectifs. « Pour les ados, l'histoire, c'est souvent une affaire de vieux. Ce travail d'apprenti historien offre un autre rapport à la matière ». Ils comprennent que l'histoire, c'est eux. Ils se sentent acteurs de la société. Et ils en affinent leur perception : « Alors que la logique de l'enseignement appelle à trouver des solutions à des problèmes, en histoire, parfois, on cherche sans trouver, ou on se trouve angoissé, devant une page blanche, à faire des hypothèses avec humilité ». Cela participe aussi de leur construction identitaire, facteur motivant pour certains. Un des Lessinois, moins motivé par sa scolarité – il a une grosse session en septembre – est néanmoins lauréat :

Une remise des prix au pied du palais royal : tout un symbole.

il est devenu dépositaire de l'histoire de sa famille alors que ses grands-parents vieillissent.

« Par ailleurs, poursuit l'historienne, ce travail exigeant contribue à transformer une option qui était souvent une filière de relégation accueillant des élèves cabossés, moins forts dans d'autres branches en une véritable option littéraire forte ». Certains, en 4^e, y réfléchissent à deux fois avant de choisir l'option. D'autres constatent mieux qu'avant s'ils sont faits ou non pour être historiens. De plus, cette recherche sur un sujet inédit, spécifique et individuel,

rend le copier-coller impossible. Un réel avantage.

Les élèves rendent le travail autant de fois qu'ils le veulent. Seule la dernière évaluation compte. M^{me} Leroy, considère celle-ci davantage formative que certificative. Toutefois, elle reste un des éléments de l'évaluation finale de l'année sans qu'un échec puisse venir pénaliser un élève ayant réussi les autres épreuves certificatives.

Des moyens

Dès septembre, les élèves recherchent un sujet. Les consignes viennent vers le 15 octobre « Sinon, commente-t-elle, souriante, j'effraie ceux qui ne sont pas sûrs de leur choix



d'option ». Les élèves disposent d'ouvrages de référence. « Je les complète en achetant des livres liés au

« J'ai creusé un tabou familial »

Victor Chauvon est en 5^e option histoire/latin à l'Athénée royal de Lessines : « Dans notre cours d'histoire 4 heures, nous sommes d'avantage tournés vers la recherche que dans le cours commun de 2 heures. Grâce à Eustory, j'ai creusé le tabou de l'histoire familiale ». Son arrière-grand-père italien est venu travailler dans les charbonnages belges après la guerre 1940-1945. Il a emmené ses cinq enfants. Ils ont mal vécu l'intégration.

Aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, ses grand-tantes étaient heureuses d'en parler. « J'ai conservé une certaine distance : mon travail était d'abord une recherche historique et la famille un outil pour y arriver. C'était utile pour démêler les évolutions des différents témoignages. En guise de bilan, je vois aujourd'hui le travail d'historien différemment, l'ayant pratiqué sur le terrain, avec une certaine ampleur. Si je passe en 6^e, j'envisage un autre travail sur la branche de la famille qui a émigré vers les USA ». ●

Pa. D.

chronophage. Elle prend environ 25 % du cours. Et les élèves continuent leur travail de recherche en-dehors des cours, en bibliothèque à Bruxelles, dans diverses institutions en divers endroits du pays. Pour cela, il faut de la motivation. « Elle est présente grâce au concours et à un relatif élitisme qui les oblige à se dépasser, conclut l'enseignante. Sans cela, je n'aurais pas de travaux aussi aboutis » (2). ●

Patrick DELMÉE

thème ». Trois

ordinateurs, en classe, ne sont pas encore connectés à internet. L'historienne, qui a aussi une spécialisation en technologie de l'éducation et de l'information, apporte au cours son portable pour faire des recherches sur le web et utilise parfois une plate forme numérique pour stocker des ressources. La plupart des élèves amènent aussi leur portable ou leur clé USB pour travailler sur leur dossier, leur walkman pour écouter les témoignages. La démarche est

(1) www.kbs-frb.be/call.aspx?id=217404&LangType=2060

(2) Alexandra Leroy anime aussi un blog, vitrine de l'option histoire où elle évoque cette expérience : <http://optionhistoirelessines.wordpress.com>

En bref

Histoire. Les vingt-et-un volumes parus de la collection *Histoire quantitative et développement de la Belgique aux XIX^e et XX^e siècles* ont été numérisés et sont désormais téléchargeables sur le site de l'Académie royale de Belgique. <http://bit.ly/KGTOEU>

Un film schtroumpf. En partenariat avec *Ma classe fait sa télé*, le Collège Saint-Augustin de Gerpinnes a invité ses 75 élèves de 6^e primaire à participer à la réalisation d'un film sur la gestion non-violente d'un conflit. Leur scénario met en scène les schtroumpfs, en version originale, sans sous-titres. À voir sur la plateforme interactive *Educabube*. <http://bit.ly/LDifGe>

Dictée en ligne. PLATON est une plateforme d'aide à l'apprentissage de l'orthographe sur le net. Les enseignants peuvent y préparer des exercices de dictée en insérant un texte et en enregistrant sa lecture. Les apprenants la réalisent, à leur rythme, n'importe où, n'importe quand. La plateforme détecte les erreurs, montre la correction et une analyse linguistique. La correction est alors visible par les enseignants et apprenants, qui peuvent dialoguer par une messagerie intégrée. www.normalink.com/platon-richard.beaufort@uclouvain.be

Portail pédagogique. www.pedagotheque.be présente un répertoire de ressources pédagogiques multimédias évaluées et commentées, ainsi que des informations et des réflexions pédagogiques concernant les TIC : didacticiels, formations en ligne, vidéos éducatives, jeux éducatifs, dictionnaires et encyclopédies, tutoriels animés, documents et guides pédagogiques.

Prix MEDEA. Ce concours encourage l'innovation et la bonne pratique en utilisation des médias dans l'enseignement. Envoyez vos productions multimédias avant le 18 septembre. Les prix sont annoncés lors de la Conférence Media & Learning 2012. www.medeawards.com

Learn on line. Ce catalogue rassemble un grand nombre des formations totalement ou partiellement à distance accessibles en Belgique francophone : www.learn-on-line.be. En plus, des modules sensibilisent à la situation de l'apprenant et du formateur : www.jemeformealdistance.be, www.jeformealdistance.be

Le Plan Multimédia bruxellois couvre 91 % des écoles primaires

De début à fin 2012, la Région bruxelloise s'est lancée dans le volet « écoles primaires » de la troisième phase de son Plan Multimédia.

Le 12 juin dernier, les 24 élèves de 5^e primaire de l'école Notre-Dame de la Sagesse, à Ganshoren, n'étaient pas peu fiers de présenter officiellement à la ministre de l'Informatique de Bruxelles-Capitale et à la presse leur nouveau matériel informatique, et ce qu'ils savaient en faire.

Leur nouveau matériel fait partie du Plan Multimédia qui couvre aujourd'hui 91 % des établissements primaires bruxellois et concerne 391 écoles - 276 francophones et 115 néerlandophones⁽¹⁾. Chacune recevra huit ordinateurs, un serveur, un vidéo-projecteur, une imprimante laser et un switch réseau. D'ici à la fin 2012, plus de 3 100 PC seront déployés, pour un budget de 4,5 millions d'euros.

« En trois phases, près de 30 millions d'euros ont été investis », explique M. Hervé Feuillien, directeur général du Centre d'Informatique de la Région Bruxelloise (CIRB), qui gère l'installation de ce matériel, sa maintenance et le help-desk. *La Région offre aussi aux écoles la connexion à notre réseau de fibres optiques. Et nous envisageons un passage prochain de la connexion ADSL vers la VDSL, plus performante ».*

Et la ministre d'ajouter que « ces équipements répondent à des critères verts qui favorisent la durée de vie, l'économie d'énergie et la recyclabilité. Et l'accent a été mis sur l'opensource pour les logiciels et le système d'exploitation. Pour l'avenir, nous réfléchissons à un nouveau plan qui permette de donner à chaque enfant une tablette numérique ».

Autre particularité, qui fait suite à une enquête sur les besoins informatiques des écoles, le CIRB leur a laissé la possibilité d'installer le matériel dans un local ou de le disperser dans plusieurs classes et a lancé



Les élèves ont réalisé un outil de prévention via leur nouveau matériel.

une formation en e-learning de personnel-ressource. « *Même avec cette formation, la gestion du matériel s'avère assez lourde pour ce bénévole*, explique le directeur de l'école, Laurent Cruzon. *Mes heures disponibles, je les place dans la remédiation plutôt que dans l'informatique ».*

Pendant les discussions des adultes, les élèves pianotent sur les claviers. Soudain, l'institutrice réclame le silence : « *Le matériel a été installé en février. Depuis, mes élèves ne sont pas restés inactifs. Ils ont réalisé un scénario, pris des photos, les ont insérées dans un document, y ont ajouté des bulles avec des textes et finalisé, avec l'aide de l'association de parents, un outil de prévention à la bonne utilisation des toilettes ».* Le faisceau du projecteur s'allume sur le mur blanc de la classe. C'est le moment d'admirer leur réalisation. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ Taux de couverture de Cyberclasse en Wallonie pour le primaire (ordinaire + spécialisé) : 97,78 % ; le secondaire (ordinaire + spécialisé) : 98,14 % ; la promotion sociale : 93,75 % ; le total : 97,70 %.

Je suis un maillon de la chaîne

Institutrice maternelle, Isabelle Franck pilote une double classe – d'accueil et de 1^{re} maternelle –, multiculturelle, à l'école Saint-Joseph, à Verviers. Rencontre.

Dans un local aux murs rose vif, l'institutrice aligne sur une corde les dessins fraîchement peints pour la fête des pères, récure quelques mains barbouillées de couleur, avant de dérouler les pages d'un livre, pour éveiller l'imagination et l'expression des enfants.

PROF : Une vocation, ce métier ?

Isabelle Franck : Absolument. En 4^e secondaire, j'ai rejoint l'option techniques sociales et d'animation, puis, en 5-6^e l'option d'agent d'éducation à l'Institut Notre-Dame, à Heusy, pour me préparer à la formation d'institutrice maternelle. Après la formation initiale à la Haute École libre mosane Sainte-Croix, à Liège, et bon nombre de remplacements et d'emplois temporairement vacants dans les réseaux communal et libre, j'ai été chargée de cette classe en 2010, à l'école Saint-Joseph.

Vous sentiez-vous bien formée pour débiter ?

La haute école m'a donné un bagage théorique, une méthodologie, des pistes, des structures. Encore faut-il les appliquer sur le terrain. Durant les premières années, j'ai tâtonné, expérimenté, évalué le positif et le négatif. En cas d'allongement de la formation initiale, je pense qu'il faudrait y prévoir davantage de stages.

Comment gérez-vous les apprentissages dans cette « double » classe multiculturelle ?

Par la différenciation. Lorsque j'élabore le plan de la semaine, je programme des activités distinctes pour la classe d'accueil et la 1^{re} maternelle, pour mieux gérer le groupe et observer l'évolution de chaque enfant. Ensuite, pour les différents objectifs, je prévois un ensemble d'activités partant du vécu des élèves (une sortie, un objet apporté en classe,...) adaptées à leur niveau de développement, de langage, de connaissance du français. Pour chaque élève, j'ai créé un portfolio où je consigne mes observations sur ses compétences acquises ou en voie de l'être, sur ses difficultés au fil des jours.

Ce document suivra l'enfant tout au long de son parcours dans le fondamental.

Un exemple d'apprentissages très différenciés ?

Lors de l'apprentissage du nombre 3, un enfant placera spontanément trois points sur une coccinelle en carton. Un autre aura besoin d'aller chercher, seul ou avec mon aide, le chiffre 3 dans la « boîte à nombres ». Un autre accompagnera le chiffre écrit de la main pour compter. Et d'autres n'y arriveront pas, car ils ne sont pas prêts. Quand je vois que certains enfants ont compris, je passe au nombre supérieur et, pour les autres, je reprends les apprentissages au niveau où ils se trouvent.

C'est valable pour tous les apprentissages : français, calcul, éveil, mais aussi apprentissage de la vie en groupe, de l'autonomie, du respect des règles en sachant qu'il faut pouvoir recommencer tous les jours – les enfants débarquant tout au long de l'année en classe d'accueil – sans perturber le reste du groupe.

Travaillez-vous en équipe avec collègues de maternelles ?

Oui, c'est très important. Nous partageons des projets et nous avons construit des outils communs. D'abord, nous avons « découpé » pour chaque classe maternelle le programme intégré adapté aux socles de compétences, qui décrit les activités à proposer par cycle pour développer les compétences à atteindre en fin d'étape.

Je leur transmets aussi un exemplaire de la farde de classe des enfants qui détaille les activités du mois (expériences scientifiques, recettes de cuisine, nouveaux mots de vocabulaire, avec dessin, photo et transcription en écriture scripte et imprimée majuscule,...). Cette farde individuelle sert aussi d'outil de commu-

nication avec les parents et entre les parents et l'enfant.



Isabelle Franck : « C'est tellement épanouissant de voir évoluer les enfants ! »

Après 15 ans d'enseignement, quels changements observez-vous chez les petits ?

Malheureusement, une croissance de la violence physique et verbale. Heureusement, la concertation, le travail en équipe, le dialogue rendent les choses plus faciles à gérer.

Que pensez-vous du projet Décolage ! et des alternatives au maintien en maternelle ?

Nous avons lancé un projet Intégration pour encadrer un enfant en difficulté monté en 1^{re} primaire. Et l'expérience va être amplifiée au cours des prochaines années vu les résultats obtenus durant cette année.

Envie de changer de métier, parfois ?

Jamais ! Ce métier demande un grand investissement personnel, comporte des coups durs, des moments de déception, mais c'est tellement épanouissant de voir évoluer les enfants, de sentir que je suis un maillon de la chaîne. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

Comment attirer plus de

DOSSIER

- 26 Une révolution copernicienne**
- 29 Redorer le blason des sciences**
- 31 Les limites de la « libre circulation »**
- 32 Vers des référentiels plus balisés**
- 33 Espace et Enseignement : l'aventure continue**
- 34 La démarche scientifique en formation continuée**
- 35 Avec les TIC, un atlas interactif**
- 36 Les sciences amusantes des Petits Débrouillards**
- 37 Si tu ne vas pas à la chimie, la chimie ira à toi**



Jeunes vers les sciences ?

Sciences et technologie évoluent. La somme des savoirs aussi, de façon exponentielle. Depuis des années, plusieurs institutions, plusieurs études constatent que le nombre d'étudiants s'orientant vers les filières ou les métiers scientifiques stagne en Fédération Wallonie-Bruxelles et ne répond pas aux besoins de la société. Qu'en est-il plus précisément ? Quelles actions mener pour faire face à ce déficit ? Quel est le point de vue des enseignants et celui des partenaires de l'école ? *PROF* a enquêté tant vers des experts du domaine scientifique que vers des gens de terrain.

● Un dossier réalisé par Catherine MOREAU et Patrick DELMÉE

Une révolution copernicienne

Devant la pénurie de vocations scientifiques en Europe, malgré la croissance exponentielle du domaine des sciences et des technologies, beaucoup s'inquiètent d'une perte de maîtrise technologique et d'un recul de l'esprit critique. *PROF* a rencontré trois experts qui, face à cette situation, prônent la stratégie de la tête bien faite plutôt que celle de la tête bien pleine.

L'astrophysicien Rodrigo Alvarez dirige le Planétarium de Bruxelles. Philippe Léonard est à la tête de l'Expérimentarium de l'ULB et enseigne la physique à mi-temps dans le secondaire à l'Athénée royal d'Uccle 1. Jean-Pascal van Ypersele, professeur ordinaire à l'UCL, physicien, climatologue, est notamment vice-président du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, mandaté par les Nations Unies). Pour nos trois interlocuteurs, le bien-être de la société occidentale repose sur des technologies à haute valeur ajoutée et sur la maîtrise technologique. Si l'Europe ne conserve pas cette main-mise, elle risque d'être dépassée par des pays émergents. Déjà en 2000, le sommet de Lisbonne avait donné à l'Europe l'objectif de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde »⁽¹⁾. Or, nos trois experts confirment le déséqui-

libre entre la demande et le nombre de vocations pour les formations et métiers scientifiques, tant dans le domaine des sciences fondamentales qu'appliquées. M. van Ypersele estime que le réservoir de physiciens et de mathématiciens, trop limité, rend difficile le recrutement des chercheurs dans le domaine du climat.

De la méfiance

Cette désaffection induit en certains lieux du monde une méfiance voire une méconnaissance de la science, encore plus préoccupante si elle touche des décideurs. « Un groupe de municipalités côtières américaines, par exemple, a écarté un rapport scientifique sur la hausse du niveau des mers dont les résultats ne lui plaisaient pas, regrette M. van Ypersele. Et si, globalement, aujourd'hui, par rapport au climat, les politiques bougent un petit peu plus qu'avant, les enjeux sont plus importants que ce qu'ils en ont compris ». On risque ainsi de mal gouverner ou de créer des situations très dommageables pour les êtres humains.

Les résultats de recherches scientifiques permettent de comprendre le fonctionnement de l'environnement et de la nature et d'amener les étudiants à un niveau de connaissance jamais atteint. Selon M. van Ypersele, la rupture de ce cycle amorce un cercle vicieux : « Combien de professeurs de physique aujourd'hui sont physiciens ? Combien enseignent par conviction ? S'ils passionnent moins les jeunes, que deviendra le réservoir de professeurs de sciences ? » M. Léonard complète : « Les besoins en profs augmentent, surtout parmi les jeunes, attirés par les salaires du privé »⁽²⁾.

Les enseignants

Un rapport européen (lire en page 30) évoque « la façon dont les sciences sont enseignées dans les écoles. Les professionnels de l'éducation scientifique s'accordent à estimer la démarche d'investigation plus prometteuse que la déduction ». Or, elle est peu pratiquée. M. Léonard acquiesce : « L'enseignement par compétences n'a pas pris. En sciences, les profs



© PROF/FWB/Belga-Oliver Paepkens

font peu d'expériences. Quand ils en font, la démonstration l'emporte sur la main à la pâte ».

Est-ce une question de matériel ? Pour ce physicien, oui, il faut renouveler le matériel des écoles, peu moderne. Mais les profs ont peur d'acheter n'importe quoi. « Et si, dans le fondamental, on peut aller loin dans les expériences avec des bouts de ficelle, pour les ados du secondaire, le matériel plus professionnel est un attrait. Mais, avec six capteurs de mesure (150 € / pièce) raccordés à un ordinateur, on peut faire du bon travail ».

Par ailleurs, certains enseignants craignent de perdre du temps en utilisant les TIC, pour se former aux logiciels et les apprendre aux élèves. D'autres professeurs perdent du temps réellement : peu convaincus du bénéfice de l'apprentissage par l'expérience, ils refont un exposé magistral. « Ils voient la même matière deux fois, explique M. Léonard. Ils pourraient en faire l'économie en se reposant davantage sur les manuels, qui ont bien évolué ».

Peut-être craignent-ils le changement apporté par le matériel et les TIC ? « Aujourd'hui, les machines font les calculs, les rapports, les graphiques. On gagne du temps et les compétences changent ». Mais même avec du matériel, un groupe de 27 élèves en atelier, c'est difficile à gérer. « Avec du matériel pour former 7 groupes, en acceptant le bruit, le mouvement des élèves, une autre façon de gérer la classe, en l'animent, c'est jouable », répond-il.

Des pistes nouvelles

Pour ouvrir aux sciences, chacun contribue, en fonction de ses possibilités et de ses goûts. Selon M. van Ypersele, qui

répond à nombre d'invitations pour expliquer les enjeux climatologiques au grand public et qui a notamment collaboré à l'exposition *SOS Planète* à Liège, les initiatives publiques sont complémentaires. « Pourquoi ne pas réaliser une large table ronde sur l'éducation scientifique en Fédération Wallonie-Bruxelles, pour peu qu'on ait prévu un budget auparavant et que le rapport final ne soit pas rangé dans un tiroir ? » Sur ce plan, il rappelle que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, signée au Sommet de Rio (1992) contenait un article sur l'éducation au changement climatique et qu'en 2001, la présidence belge a tout fait pour le mettre en œuvre en Europe ⁽³⁾. Cela a débouché en 2002 sur un programme de travail des Nations Unies lié à cette thématique.

L'Europe finance des projets qui promeuvent l'attrait des sciences. Depuis le rapport Rocard, tout projet n'est accepté que s'il utilise la démarche scientifique. C'est d'ailleurs le cœur du projet « Espace enseignement » (lire en page 33) initié par l'Agence spatiale européenne (ESA) et la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

Les savoirs scientifiques sont en continue expansion. Tout apprendre aux élèves relève de la gageure. C'est une des difficultés de la construction de nouveaux référentiels (lire en page 32). « Mais, explique M. Alvarez, il y a des incontournables, comme la rotation de la terre autour du soleil, une série de savoirs de base nécessaires pour lever le voile sur les apparences et développer l'esprit critique, nécessaire pour la vie citoyenne. Ces incontournables, on peut les lister et les cadrer davantage ».

Pour nos interlocuteurs, les résultats seraient meilleurs encore si la société valorisait davantage les métiers de transmission et de recherche des savoirs, de l'instituteur maternel au professeur d'université. M. Alvarez : « Le soutien à la recherche fondamentale, lié à la création d'emplois dans ce domaine, ne peut que créer un appel d'air pour les vocations ». M. van Ypersele le rejoint : « Une partie du problème se situe dans la valorisation sociale et économique de l'enseignement et des bons enseignants. Comment attirer des mouches avec du vinaigre ? »

Des partenaires nécessaires

Pour faire entrer plus rapidement la démarche scientifique dans les pratiques, le directeur de l'Expérimentarium prône, lui, une « nouvelle alliance » : « L'enseignement peut s'appuyer davantage sur les partenaires extérieurs : musées, ASBL,... Les partenaires s'investissent en didactique, les écoles gagnent en matériel et disponibilité ». Développer des instruments et des liens pour un enseignement par compétences basé sur la démarche scientifique, c'est l'esprit du projet européen Fibonacci, destiné au primaire et au début du secondaire (lire en page 30). Bref, face au diagnostic, différents niveaux essaient de pallier les carences constatées. Les choses bougent, même si c'est difficile. ●

Pa. D.

⁽¹⁾ <http://bit.ly/SPRor8>

⁽²⁾ Ce que semble confirmer un tableau qui indique le pourcentage d'élèves dans les écoles signalant une difficulté liée à un manque de professeurs de mathématiques ou de sciences, dans SCHLEICHER A., *Preparing Teachers and Developing School Leaders for the 21st Century: Lessons from around the World*, OECD Publishing, 2012, p. 56, <http://bit.ly/QL6KzO>

⁽³⁾ <http://bit.ly/RpgwoY>

Redorer le blason des sciences

Quelles pistes suivre pour améliorer les résultats des élèves en sciences et susciter davantage de vocations dans les filières scientifiques de l'enseignement supérieur ?

Le constat n'est pas neuf. En 1995, une enquête de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire l'a montré : nos élèves de 13 ans avaient des retards de connaissances et de compétences en sciences par rapport à ceux d'autres pays industrialisés. Dans la foulée, le service de Pédagogie expérimentale de l'Université de Liège a interrogé un bon millier d'instituteurs dans 130 écoles. De quoi mettre en évidence un écart entre les contenus, le temps à consacrer à l'éveil scientifique et la réalité de terrain. Un décalage que les instituteurs expliquaient par un sentiment d'insécurité face à l'enseignement des sciences, le manque de matériel et la pression des autres branches ⁽¹⁾.

Depuis lors, d'autres outils d'évaluation des acquis des élèves en sciences ont vu le jour. La Fédération Wallonie-Bruxelles organise des évaluations externes non certificatives en éveil ou en initiation scientifiques ⁽²⁾. Les dernières, en 2009, ont révélé chez bon nombre d'élèves de 2^e primaire (dont le score moyen est de 87 %) des difficultés dans certains savoir-faire (choisir un outil de mesure,...) et chez ceux de 5^e primaire (75 %), la nécessité

d'utiliser davantage l'expérimentation et un vocabulaire précis et scientifique en classe. Au niveau des élèves de 2^e année commune (65,3 %) et différenciée (61,1) du secondaire, les évaluations ont notamment montré qu'il est nécessaire de travailler avec les élèves la lecture de documents et les démarches de recherche et d'analyse. Sur la base de ces constats, des recueils de pistes didactiques ont été proposés aux enseignants.

Une autre source, à l'échelle internationale, celle-là, c'est le programme PISA, de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). En 2006, PISA a mesuré les compétences en sciences de 2 890 élèves de 15 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles, indépendamment de leur parcours scolaire et du programme de sciences suivi ⁽³⁾. Les résultats ? Nos élèves se situent dans la moyenne européenne quand ils doivent distinguer ce qui relève ou non de la science, reconnaître une démarche scientifique et utiliser des données scientifiques fournies. Mais leurs performances moyennes sont faibles lorsqu'ils doivent mobiliser des connaissances pour résoudre des problèmes dans des situa-

tions concrètes. L'enquête PISA réalisée en 2009 n'a pas indiqué de progression des acquis.

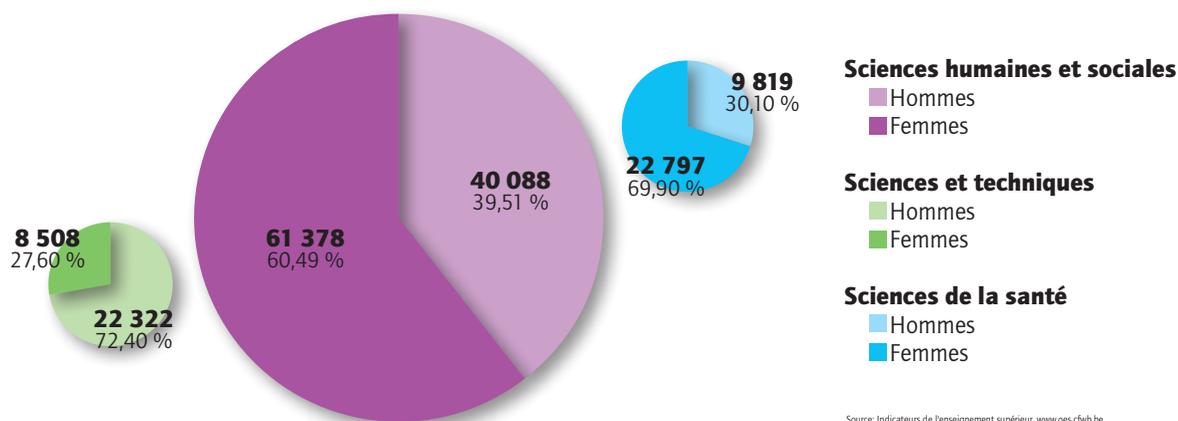
Les résultats montrent aussi des différences plus grandes que dans certains États entre les résultats des élèves les plus forts et ceux des plus faibles. Plus positif : nos élèves, filles et garçons, trouvent majoritairement les contenus et démarches scientifiques intéressants, et cela davantage que la moyenne internationale et que dans les deux autres Communautés. Et ils sont aussi plus nombreux que ces derniers à envisager des études scientifiques (30 %) ou des professions dans lesquelles les sciences interviennent (40 %).

Les vocations scientifiques stagnent

Voilà qui contraste avec la réalité de terrain : l'infographie ci-dessous montre que nos étudiants ne se bousculent pas à l'entrée et à la sortie des filières scientifiques et technologiques de l'enseignement supérieur.

Comment expliquer ce manque d'engagement ? Un rapport d'orientation de

En 2009, moins d'un étudiant sur cinq dans les filières de sciences et techniques



Sur 30 830 inscrits en sciences et techniques dans l'enseignement supérieur figurent 8 508 femmes.

l'OCDE ⁽⁴⁾ note que si l'image des scientifiques reste positive chez les jeunes, les professions liées aux sciences et aux technologies séduisent moins (sauf dans le domaine de la santé). « *Les revenus dans ces métiers semblent faibles par rapport à la somme de travail à fournir et à la difficulté des études à effectuer pour les exercer. Rares sont les élèves qui ont une idée exacte ou précise des professions scientifiques et beaucoup ignorent pour l'essentiel l'éventail des possibilités professionnelles* ». À l'inverse des sciences humaines plus « à la mode » notamment parce qu'elles mènent à des professions très médiatisées (économie, communication,...)

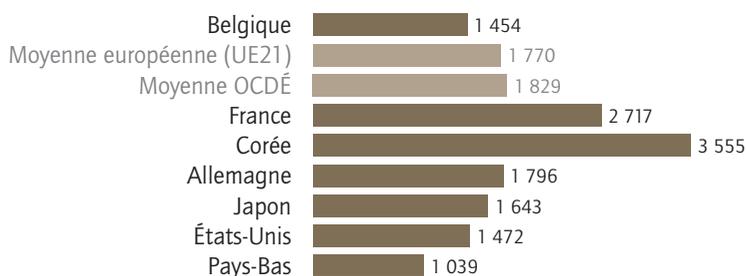
S'ajoutent des stéréotypes liés au genre : les filles sont moins nombreuses que les

ser à la réflexion scientifique et éveiller leur curiosité ; l'autre, plus traditionnelle, pour leur transmettre un corpus de connaissances plus théorique et plus complexe »⁽⁶⁾.

Aujourd'hui, l'approche des sciences à l'école se veut clairement inductive. Les programmes tant du primaire que du secondaire fondent les connaissances théoriques en sciences sur l'expérimentation et recommandent la démarche de résolution de problèmes. Cela suppose évidemment que ces concepts soient très présents dans la formation initiale et continuée des enseignants.

« *Les enseignants participent activement, implicitement et explicitement, aux choix des études de leurs étudiants*, explique un rapport des Facultés universitaires de

Moins de diplômés en sciences et ingénierie que la moyenne européenne



Source : OCDE, Regards sur l'Éducation, 2011, <http://bit.ly/QICeod>

Sur 100 000 actifs occupés de 25 à 34 ans, la Belgique compte 1 454 diplômés en sciences et ingénierie, contre 3 555 en Corée.

garçons dans les filières scientifiques des universités (en particulier en physique, en chimie et dans les études d'ingénieur). Voilà qui ne surprendra sans doute guère. Bon nombre d'études ont montré qu'en moyenne, les filles manifestent des niveaux inférieurs de confiance en leurs aptitudes en sciences par rapport aux garçons ⁽⁵⁾. En outre, au terme de l'option maths fortes dans le secondaire, 72 % des garçons contre 34 % des filles s'orientent vers les filières scientifiques universitaires.

Et les remèdes, docteur ? Pour l'OCDE, la solution passe notamment par une amélioration de l'enseignement des sciences. Une tâche complexe car il s'agit « *en particulier dans le primaire et le premier cycle du secondaire, de bien doser deux types de méthodes d'enseignement et de contenus : l'une, plutôt participative pour transmettre aux élèves les savoirs de base, les familiari-*

Namur ⁽⁷⁾. *Leur formation initiale et continue influe sur la qualité de l'enseignement, mais aussi sur la motivation, ce qui au final aura un impact sur la motivation des élèves pour les matières enseignées* », concluent les chercheurs des facultés namuroises. Ils leur recommandent également de profiter des compétences des nombreux partenaires de promotion des sciences (musées, festivals des sciences,...) et de multiplier les échanges avec les acteurs de l'industrie pour familiariser les élèves avec les débouchés des études scientifiques. ●

C. M.

⁽¹⁾ M.-C. NYSSSEN, C. MONSEUR, *L'enseignement des sciences en Communauté française, Étude descriptive dans l'enseignement fondamental*, rapport de recherche, ULg, Service de Pédagogie expérimentale, 1998

⁽²⁾ www.enseignement.be/index.php?page=24762&navi=2031

Promouvoir une autre pédagogie

Face au déclin de l'intérêt des jeunes pour les études scientifiques et mathématiques, la Commission européenne a fait appel à un groupe d'experts scientifiques en 2007. Leur mission : observer des pratiques pédagogiques et en tirer des éléments de savoir-faire et de bonne pratique.

Ces experts recommandent l'utilisation de méthodes basées sur l'investigation laissant plus de place à l'observation, à l'expérimentation, à la construction par l'enfant de ses propres connaissances (Inquiry-based science education – IBSE) jugées très efficaces pour accroître l'intérêt et la réussite des élèves et la motivation des enseignants ⁽²⁾.

Pour les promouvoir, l'Union européenne soutient notamment le projet Fibonacci qui vise une large diffusion de la science basée sur le questionnement et rassemble, depuis janvier 2010 et pour une durée de 38 mois, 60 établissements d'enseignement supérieur de plus de 25 pays, quelque 2 500 enseignants et 45 000 élèves d'écoles primaire et secondaire en Europe ⁽³⁾. ●

⁽¹⁾ <http://bit.ly/SPRor8>

⁽²⁾ COMMISSION EUROPÉENNE, *L'enseignement scientifique aujourd'hui. Une pédagogie renouvelée pour l'avenir de l'Europe*, Luxembourg, 2007, <http://bit.ly/belBDX>

⁽³⁾ <http://bit.ly/PhYHTS>, www.fibonacci-project.eu

⁽³⁾ D. LAFONTAINE (dir), *Les acquis des élèves en culture scientifique. Premiers résultats de PISA 2006*, Unité d'Analyse des Systèmes et des Pratiques d'Enseignement (ULg) www.enseignement.be/download.php?do_id=2758&do_check

⁽⁴⁾ OCDE, *Évolution de l'intérêt des jeunes pour les études scientifiques et technologiques*, rapport d'orientation, Paris, 2006. <http://bit.ly/NVttEN>

⁽⁵⁾ « Les études et les carrières scientifiques au féminin », dans *Faits et Gestes*, Secrétariat général du Ministère de la Communauté française, juillet-aout-septembre 2002 <http://bit.ly/R8lcCk>

⁽⁶⁾ Op. cit.

⁽⁷⁾ A. BELLEFLAMME, S. GRAILLON, M. ROMAINVILLE, *La désaffection des jeunes pour les filières scientifiques et technologiques. Diagnostic et remèdes*, rapport de synthèse élaboré à la demande d'Essenscia Wallonie, février 2008. <http://bit.ly/OFmijo>

Les limites de la « libre circulation »

Mieux décrire ce qui est attendu de la formation scientifique rendrait l'enseignement plus efficace et plus équitable. C'est la conclusion d'une étude de chercheurs de l'Institut d'administration scolaire (UMons), dirigé par le Pr Marc Demeuse. Elle a examiné les programmes d'études des sciences de la 3^e à la 6^e secondaire dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ⁽¹⁾.

PROF : Pourquoi cette étude ?

▣ **Marc Demeuse** : Si l'on compare souvent les systèmes éducatifs, on observe plus rarement les mécanismes à l'œuvre au sein même du système, c'est-à-dire le contenu de l'enseignement, la manière d'évaluer et ce qui est mis en œuvre pour que l'élève puisse apprendre de l'entrée en classes maternelles jusqu'aux études supérieures. L'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles se caractérise par la multiplicité des réseaux et la liberté de changer de forme (général, technique ou professionnel,...) et de filière (transition ou qualification), dans les limites fixées par les conseils de classe. Or, cette liberté s'accommode mal avec les programmes d'études et les finalités à suivre selon la filière et l'option choisies. Ils sont pensés pour des parcours linéaires théoriques et ne tiennent pas réellement compte du cheminement parfois très complexe des élèves en difficulté.

Plus concrètement ?

▣ L'élève du général a le choix entre sciences générales (5h au 2^e degré, 6h au 3^e) et sciences de base (3h). En transition, il peut aussi choisir le cours d'éducation scientifique (2h) et, dans le qualifiant (technique et professionnel), les cours sont différents dans chaque forme. Quand on examine les programmes, leur degré d'atteinte des exigences en matière de savoirs et de compétences en sciences, on se rend compte que les résultats sont très différents. Les programmes de sciences dans l'enseignement général recouvrent 93 % des savoirs et 74 % des compétences attendus ; ceux du professionnel 36 % et 71 %.

De plus, même s'il existe un objectif final de formation, chaque réseau peut développer des programmes de cours pour faire atteindre les savoirs et compétences terminaux. Dans une même année d'étude (dans une même filière, une

même forme et une même option), le contenu du cours est donc fixé par des programmes différents, en fonction du réseau fréquenté. Ainsi, en changeant de réseau, de forme, d'option ou de filière, voire d'école au sein d'un même degré, un élève peut répéter les apprentissages de l'année précédente ou aborder des notions nouvelles sans prérequis (étudier le système immunitaire sans découvrir auparavant la cellule, par exemple). Cela place aussi les enseignants devant des classes particulièrement hétérogènes, principalement dans les filières de qualification.

La « libre circulation » ne profite donc pas de la même manière à tous les élèves et, finalement, ceux qui « circulent le moins » et, plus spécialement, ceux qui poursuivent sans encombre le général dans la même école peuvent davantage apprendre. Il n'en va pas de même pour ceux, généralement les plus faibles, qui connaissent un parcours parsemé de nombreuses « réorientations ».

Des pistes à suivre pour y remédier ?

▣ Si l'on veut un enseignement plus efficace et plus équitable, il faut, sans imposer un carcan inutile à l'enseignant, mieux décrire ce qui est attendu d'une



« En changeant de réseau, de forme, d'option..., un élève peut répéter les apprentissages ou aborder des notions nouvelles sans prérequis ».

formation scientifique pour tous, quel que soit le parcours suivi (y compris à quel moment il convient d'enseigner tel ou tel concept) et ce qui est attendu d'une formation spécialisée. Cela repose la question de la longueur et du contenu d'un véritable tronc commun et du contrôle effectif du niveau des études. On placera ainsi les élèves, comme leurs enseignants, dans de bien meilleures conditions. ●

C. M.

⁽¹⁾ S. SOETEWY, N. DUROISIN, M. DEMEUSE, « Le curriculum oublié. Analyse comparée des programmes de sciences en Belgique francophone », dans *Revue internationale d'Éducation de Sèvres*, n° 56, 2011, p. 123-134.

Vers des référentiels plus balisés

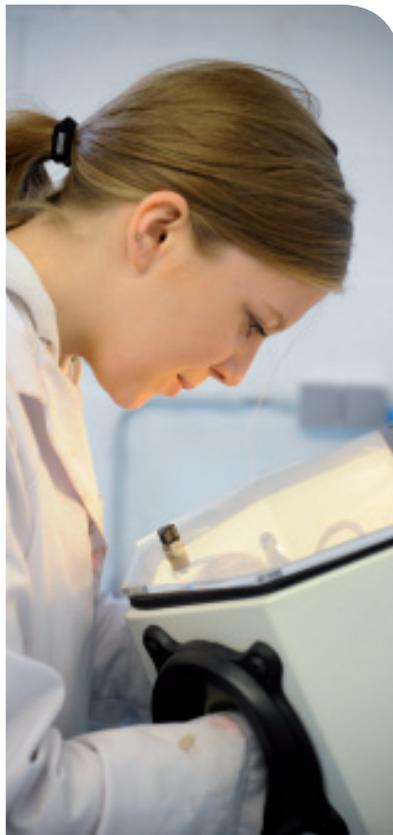
De nouveaux référentiels de compétences terminales en sciences vont voir le jour dans l'enseignement secondaire. L'objectif : tendre vers une plus grande cohérence.

Des rapports d'inspection ont mis le doigt sur l'hétérogénéité des contenus en sciences dans les 2^e et 3^e degrés du secondaire, selon les intitulés de cours, les années, les degrés, les réseaux, ... Philippe Delfosse, inspecteur coordonnateur : « Cette hétérogénéité a rendu impossible, il y a trois ans, l'organisation d'une évaluation externe non certificative en 4^e générale ». Les inspecteurs notent également des distorsions dans la progression des apprentissages ; un passage trop rapide, parfois, à l'abstraction ; ils observent que si les référentiels définissent les compétences terminales à acquérir, ils précisent peu comment les mettre en œuvre progressivement et les évaluer.

D'où l'idée de revisiter ces référentiels en les balisant davantage. Au sein du cabinet de la ministre de l'Enseignement obligatoire, un groupe de travail assez large a planché sur un schéma d'écriture des référentiels, à utiliser dans les chantiers en cours (sciences et math pour la transition et une partie de la formation générale dans le qualifiant).

Concrètement, les futurs référentiels découperont la matière en unités d'acquis d'apprentissage visant l'acquisition de compétences. Ils décriront aussi les savoirs, savoir-faire et attitudes à faire acquérir et les démarches mentales utilisées. Prenons l'exemple fictif d'une unité visant à rendre les élèves du 2^e degré de transition capables de déterminer, en physique, les formes d'énergies présentes dans une situation donnée, et à en estimer le mode de transformation. Elle préciserait un ensemble de savoirs (structure de la matière, quantification, transformation de l'énergie, ...) et les démarches mentales utilisées : connaître (définir, décrire des formes d'énergie, ...), appliquer (déterminer le taux de conversion d'une forme d'énergie en une autre) et transférer (débatte des avantages et inconvénients des modes de production, ...). La même unité, appliquée au 3^e degré détermine des savoirs et des démarches

mentales plus complexes : débattre des alternatives au nucléaire pour produire de l'électricité et des conséquences sur le prix de l'énergie, sur l'environnement, par exemple. Une façon d'intégrer en sciences l'ERE-DD, à la suite aux engagements pris lors des Assises de l'Éducation relative à l'Environnement et au Développement durable en 2010-2011 ⁽¹⁾.



© PROF/FWB/Jean-Michel Clajot

« Ce modèle aidera les réseaux à être plus explicites dans la construction des programmes, la méthodologie restant évidemment de leur ressort », précise Alain Maingain, conseiller de la ministre.

Des défis à relever

Ce plan a ainsi été confié à des groupes de travail réunissant enseignants,

conseillers pédagogiques, de divers réseaux, experts universitaires, ... présidés par des inspecteurs. Cet automne, ils remettront à la ministre le fruit de ce travail qui sera longuement discuté au sein de la Commission de Pilotage, du Conseil général de Concertation de l'Enseignement secondaire, du Gouvernement, du Parlement... Restera ensuite aux réseaux à le traduire en programmes, pour une application pas avant la rentrée 2014.

Un fameux défi ! « L'enseignement en biologie, physique, chimie, s'organise de manière différente selon les réseaux », explique M. Delfosse. Si l'officiel distingue ces branches dans les programmes, les plages horaires, les bulletins, ... et les confie souvent à trois enseignants distincts, le libre, par contre, a une vision plus intégrée, les confiant au même enseignant. Pas simple de concevoir des unités d'acquis d'apprentissage compatibles avec les deux approches ».

Cela suppose de « dégraisser » les programmes de certains contenus. M. Delfosse : « L'enseignement doit-il se lancer dans une vaine course vers des contenus scientifiques exponentiels – en biologie, par exemple, le savoir double tous les sept ans ? Ou plutôt assurer aux élèves des connaissances de base et les rendre assez autonomes pour en acquérir d'autres ? »

Les groupes de travail se heurtent aussi à la place des sciences de la terre considérées par certains comme une science exacte, par d'autres comme une science humaine.

Notons que les futures grilles liées à ces référentiels dans le qualifiant garantiront deux périodes en sciences au 2^e et au 3^e degrés du technique et du professionnel. ●

C. M. et Pa. D.

⁽¹⁾ www.assises-ere.be

Espace et Enseignement : l'aventure continue

Mis sur orbite en 2007, le projet *Espace et Enseignement* rassemble une petite centaine d'écoles et s'est étendu à l'enseignement secondaire. Bilan et perspectives.

Gérard Alard, de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire l'explique : « *Bien accompagnés, les enseignants qui participent à ce défi ne craignent plus de mener des expériences scientifiques en classe ; ils définissent clairement leur rôle sur le plan pédagogique et côtoient le monde académique* ».

C'est dans la foulée d'un forum Espace et enseignement organisé par le Fonds Prince Philippe en 2005 que l'Agence spatiale européenne (ESA) a fait atterrir dans plusieurs pays son projet European Space Education Resource Office (Esero). En Fédération Wallonie-Bruxelles, il a pris la forme, en 2007, d'un projet visant à dynamiser l'approche des sciences à l'école, piloté par l'ESA, la Direction générale de l'Enseignement obligatoire et l'Inspection. Deux voies ont été choisies : la formation des équipes éducatives à la démarche scientifique par sept partenaires (le Planétarium, le Carré de Sciences de l'Université de Mons, le Centre de culture scientifique de l'ULB, le PASS, l'ASBL Hypothèse,...) et la production d'animations, le thème de l'espace servant de catalyseur ⁽¹⁾.

Aux 22 écoles fondamentales du Hainaut présentes au décollage pour trois ans en 2007 se sont ajoutées une quarantaine d'écoles (36 fondamentales et 4 secondaires). En outre, vingt écoles fondamentales et huit établissements secondaires (de Bruxelles, Liège, Charleroi, Tournai et Péruwelz) ont opté pour une aventure d'une année. Dans le secondaire, Espace et Enseignement a nécessité une mobilisation des professeurs de sciences et une organisation particulière : clubs de

sciences organisés durant le « temps de midi », cours à options scientifiques,...

Le projet ne peut perdre son âme

Les objectifs initiaux sont restés les mêmes. Dans tous les projets, l'accent est mis sur l'acquisition de la démarche scientifique et l'élève est au centre des apprentissages qui décloisonnent les disciplines.

Que du bonheur ? À nuancer. S'investir dans Espace et Enseignement réclame du temps pour la recherche, la préparation des animations, la concertation. Un travail de longue haleine que l'instabilité des équipes pédagogiques

– un changement de directeur, par exemple – peut freiner.

Le futur ?

« *Nous voulons rester modestes pour permettre au projet de conserver son âme*, poursuit Gérard Alard. *Actuellement, une vingtaine d'inspecteurs y participent ; accroître ce nombre rendrait le projet difficilement maîtrisable* ».

L'objectif est aussi d'offrir à un maximum d'écoles volontaires l'occasion de s'y engager. Et de les voir peu à peu voler de leurs propres ailes, intégrer la « spécificité scientifique et technique » dans leur projet d'établissement, en sachant à quel partenaire s'adresser en cas de difficultés. ●

C. M. et Pa. D.

⁽¹⁾ Lire « Des écoles mettent en vitrine leurs projets scientifiques », dans *PROF*, septembre 2010, p. 26-27, www.enseignement.be/prof

Un label Sciences à l'école

La Direction générale de l'Enseignement obligatoire et l'Agence spatiale européenne vont octroyer l'an prochain un label *Sciences à l'école* pour récompenser les activités scientifiques mises en place par les écoles (de tous les réseaux, types et niveaux d'enseignement) en 2011-2012 et 2012-2013. Le but est évidemment de valoriser les pratiques développées par ces écoles, de leur adresser des recommandations et d'encourager d'autres établissements à développer de tels projets.

Trois critères seront pris en considération : le fait que les activités présentées soient fondées sur une démarche de recherche scientifique, que la dimension « projet scientifique » soit inscrite dans le projet d'établissement et que l'école travaille en partenariat avec une association sur un thème lié aux sciences et aux techniques.

Ce label, accordé pour un an et renouvelable, sera attribué lors d'une journée « vitrine des projets scientifiques des écoles » prévue au printemps 2013.

⁽¹⁾ Les candidatures doivent être envoyées pour le 15 octobre. Tous les renseignements, sur <http://bit.ly/LGWX62>

Formation à l'Euro Space Center

L'Euro Space Center, à Transinne, invite les enseignants le 26 septembre à un colloque, L'Espace à l'école, formation reconnue par l'IFC. Les participants partageront des idées d'expériences à reproduire en classe et rencontreront des astronautes de la mission Atlantis. Inscriptions : www.ifc.cfwb.be; code de formation 310241202 ; code session 7108.

La démarche scientifique en formation continuée

À l'Institut de la Formation en cours de Carrière, l'éducation aux sciences utilise la démarche et l'éveil scientifique et reste évolutive.

Les formations organisées par l'Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC) s'appuient sur les référentiels inter-réseaux. De nouveaux référentiels en sciences (lire en page 32) auront donc un impact sur le contenu des formations ⁽¹⁾. « Liée à l'évolution du système et de la réalité scolaire, l'offre reste connectée à l'actualité scientifique », explique Francesco Dell'Aquila, pédagogue à l'IFC. Enfin, elle vise plus une approche centrée sur la démarche scientifique que la transmission pure et simple. Avec l'espoir d'un impact sur l'intérêt des élèves. Peut-on l'évaluer ? Il est trop tôt pour le dire ».



L'IFC a consacré un effort particulier à l'éveil scientifique.

Il y a deux ans, une dizaine d'instituteurs ont été formés pour une large action de formation en éveil scientifique tant pour le niveau inter-réseaux que pour le niveau réseau du fondamental. « De nombreuses formations ont ainsi pu être

activées. Aujourd'hui, la demande a évidemment diminué et nous avons réduit l'offre. Elle existe toujours », commente le pédagogue. Un exemple ? *Se lancer dans l'éveil scientifique en vivant des*

expériences simples et porteuses de sens est une formation destinée au spécialisé. L'expérience y offre un point de départ à des hypothèses de recherche, en utilisant comme matériel des objets de la vie

quotidienne. Les participants analysent tant le point de vue de l'élève que de l'enseignant, envisagent des liens avec d'autres disciplines comme la mathématique, et disposent au final de séquences de leçons transposables.

La formation en construction

Pour chaque discipline ou secteur, l'IFC propose différentes portes d'entrée dans son programme de formations : élaboration d'activités d'apprentissage, anticipation des difficultés des élèves et remédiation immédiate, évaluation, actualisation des connaissances, plus-value des TIC ou de l'éducation aux médias. Tous les trois ans, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles arrête les priorités de ce programme pour le fondamental ordinaire, le secondaire ordinaire, le spécialisé et les CPMS. « À partir de ces priorités, quatre groupes de travail réalisent les programmes spécifiques, dans un souci de cohérence transversale », ajoute M. Dell'Aquila. ●

Pa. D.

⁽¹⁾ www.ifc.cfwb.be

Un condensé d'expériences

Dans les hautes écoles, les futurs enseignants animent régulièrement des ateliers pour des classes lors du *Printemps des Sciences* ⁽¹⁾. Benjamin Wayens et Benoit Caudron, chargés respectivement de la didactique de la géographie/éveil scientifique et des mathématiques au département pédagogique de la Haute École Lucia de Brouckère, à Bruxelles, ont préparé avec leurs étudiants, futurs instituteurs, des animations d'une vingtaine de minutes pour les classes primaires, sur les mesures (grandeurs, masses, capacités, temps...) et sur l'électricité. « Tantôt nous leur demandons de construire des

séquences basées sur l'expérimentation, tantôt nous leur proposons d'adapter aux différentes classes des expériences existantes, notamment celles de l'opération La main à la pâte, de la Maison des Sciences de Charleroi,... », expliquent-ils. Pour les deux maîtres-assistants, les avantages de cette participation des étudiants sont multiples. « *Durant une semaine, ils vivent en temps réel un condensé d'expériences : ils doivent adapter le matériel à chaque niveau et l'approche pédagogique en fonction de l'année ou du cycle. En outre, ils peuvent recommencer, adapter, améliorer, rebondir sur les*

réflexions des enfants. De cette façon, ils innovent, prennent conscience de la spécificité du public abordé et ils trient ce qui dans une séquence peut varier d'une classe à une autre. Un vrai luxe en matière de formation d'enseignants ». ●

C. M.

⁽¹⁾ Le *Printemps des Sciences* est organisé par les unités de diffusion des sciences des facultés des sciences des cinq universités en Fédération Wallonie-Bruxelles : Infosciences (ULB), Scienceinfuse (UCL), Réjouissances (ULg), Le Carré des Sciences (UMons) et Atout Sciences (FUNDP). L'édition 2013 se déroulera du 18 au 24 mars. www.printempsdessciences.be

Avec les TIC, un atlas interactif

Les TIC peuvent donner un plus pédagogique. L'Atlas de Belgique s'est doté d'un site d'échange de données, conçu pour mettre à jour son édition papier... et d'un outil numérique ouvert à tous qui permet de construire ses propres cartes.

La troisième édition de l'Atlas de Belgique, financée par la Politique scientifique fédérale (BELSPO) représente six volumes ⁽¹⁾. Il y a six ans, la Commission de l'Atlas national décida d'ajouter aux cartes des textes thématiques et d'exploiter les statistiques nationales. « *Mais ces données sont vite obsolètes et peu aisées à mettre à jour en version papier, commente Jean-Paul Donnay, professeur ordinaire à l'unité de Géomatique de l'ULg,*

dément certaines bases géographiques ou historiques. Ainsi, la Fédération des Professeurs de Géographie de Belgique en étudie les possibilités » ⁽³⁾. Le prof ou l'élève peut aller jusqu'à exporter des données sous la forme d'un tableur, les retravailler et les réinjecter sur le site pour visionner le nouveau document (carte, graphique, tableau). Ce processus se résume en une seule ligne d'instruction stockable, après contrôle, sur le site : le logiciel recrée alors le document à l'envi pour n'importe qui.

Les données de travail proviennent d'administrations fédérales suivant la directive européenne Inspire, qui invite à partager les données publiques spatialisables ⁽⁴⁾. Elles jouent le jeu grâce à l'usage de standards OGC ⁽⁵⁾ et des flux RSS. D'autres sont plus réticentes ou évoquent le manque de temps. Le résultat ? « *Une vitrine technologique sur la mutualisation des données géographiques fédérales* ».

Celle-ci fonctionne à l'échelle de la Belgique mais peut être exploitée à l'échelle régionale. Peut-on la transposer à l'échelle d'un plus vaste territoire ? « *Plus la zone grandit, plus l'échange de données est difficile, plus la lecture de la carte sur l'écran sera difficile* », répond M. Donnay.

Le site est en développement jusqu'à la fin de l'année. D'ici là, d'autres cartes, d'autres dossiers et une vidéo de démonstration devraient être introduits. En outre plusieurs universitaires auront planché sur les utilisations potentielles des données. Au-delà de décembre, reste à savoir si cet outil pourra se maintenir et évoluer. Pour financer la mise à jour régulière ou épisodique du site, le paiement de la licence du logiciel, la traduc-

tion en plusieurs langues des dossiers..., « *la balle est notamment dans le camp de BELSPO* ». ●

Pa. D.

⁽¹⁾ www.atlas-belgique.be

⁽²⁾ www.atlas-belgique.be/cms

⁽³⁾ www.fegepro.be

⁽⁴⁾ <http://bit.ly/2LFpztz> ; <http://inspire.ign.fr>

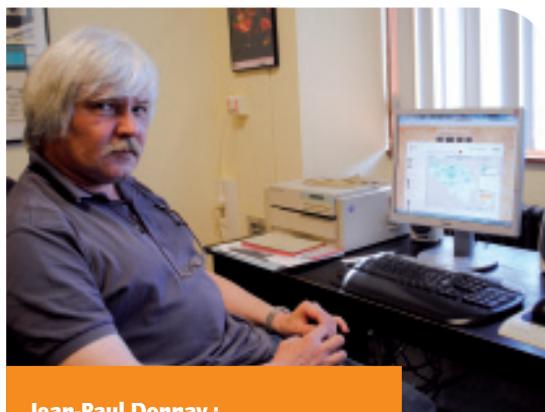
⁽⁵⁾ <http://bit.ly/P49UYp> ; www.opengeospatial.org

Au bout de l'excellence

Responsable des Olympiades de biologie au sein de PROBIO, l'association des professeurs de biologie, Gérard Cobut voit « *un excellent moyen de renforcer la motivation des jeunes pour les sciences, voire de susciter des vocations* » dans ces concours proposés chaque année aux élèves du 3^e degré du secondaire. Également organisées par l'association des chimistes sortis de l'ULg (ACLg) – pour les Olympiades de chimie – et par l'Association belge des professeurs de chimie et de physique (ABBCCP) – pour celles de physique –, ces épreuves réunissent chaque année entre 2 500 et 2 800 jeunes. « *Nous leur expliquons que l'essentiel est de participer mais, en cas de sélection, c'est important d'aller jusqu'au bout de l'excellence* », poursuit Gérard Cobut.

L'excellence, c'est pour les lauréats belges l'occasion de se mesurer à d'autres lors de compétitions internationales ⁽¹⁾. « *Nos jeunes s'y montrent très sociaux et capables de résoudre et d'analyser des problèmes, mais ils sont désavantagés face à des jeunes bénéficiant d'une formation en biologie atteignant jusqu'à dix heures par semaine* ». ●

⁽¹⁾ Hadrien Desmecht (Athénée royal de Chênaie) et Leandro Salemi (Collège Saint-Marie, à Saint-Ghislain) y ont décroché cette année des médailles de bronze en biologie et en physique



Jean-Paul Donnay :
« *L'atlas en ligne permet à chacun de rebattre ses cartes* ».

« *Pourquoi ne pas réaliser une version en ligne plus facile à actualiser ?* »

Avec l'accord de BELSPO, le professeur sélectionna le logiciel GéoClip© et développa autour un portail ⁽²⁾ : « *Celui-ci a permis d'actualiser plusieurs cartes et de travailler sur de nouvelles thématiques, mais aussi d'ajouter la version pdf du tome 0 de l'Atlas, un manuel d'utilisation du site et différents dossiers sur la cartographie* ».

Cet atlas en ligne est donc un ensemble de cartes belges complété par des dossiers, accessible gratuitement. Cerise sur le gâteau, il offre à tout usager la possibilité de créer ses propres cartes ou graphes évolutifs. « *Utile pour les administrations, les citoyens, c'est un bel outil pédagogique pour aborder plus rapi-*

Les sciences amusantes des Petits Débrouillards

Parmi les nombreux partenaires des enseignants, Les Petits Débrouillards proposent des activités dans les écoles, des ateliers extrascolaires, des stages durant les congés scolaires, ... Visite d'un de ces labos estivaux.

En soufflant sur l'hélice d'une éolienne confectionnée à l'aide d'une bouteille en plastique, Matusz actionne une manivelle qui hisse progressivement une paire de ciseaux. Benjamin, lui, raccourcit les pales de son hélicoptère en papier inspiré du fruit de l'érable qui tourbillonne en tombant de l'arbre. Résultat : offrant une moindre résistance à l'air, l'engin volant chute plus vite...

Au fil des jours, avec du matériel de la vie quotidienne, les enfants ont ainsi confectionné éoliennes, cerfs-volants (testés lors d'une escapade à la côte), aéroglisteurs, ... Chemin faisant, ils ont abordé des phénomènes physiques divers (forces, pression, résistance, ...) et expérimenté les paramètres qui en nuancent la vitesse ou l'intensité. Un exemple : Alice, 13 ans a optimisé le fonctionnement de

Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et l'Office de la Naissance et de l'Enfance, propose, sur demande, un ensemble d'animations aux enseignants du fondamental ordinaire et spécialisé à Bruxelles et en Wallonie. Basées notamment sur la découverte des couleurs et des cinq sens pour les 5-8 ans, ces activités concernent, pour les 9-10 ans, des expériences sur l'eau, l'air, l'électricité la découverte du corps humain, ... Les 11-12 ans, eux, peuvent aussi bénéficier de modules centrés sur la physique des équilibres, la chimie, l'électricité, l'énergie, ... Dans le cadre du Printemps des Sciences, l'association s'associe à InforSciences, l'unité de diffusion des sciences de l'Université libre de Bruxelles, pour proposer durant cinq jours une quarantaine d'animations à plus de 2 000 enfants du fondamental et du premier cycle du secondaire.

S'ajoutent encore des ateliers hebdomadaires de découverte scientifique organisés dans seize écoles, dans le cadre du dispositif d'accrochage scolaire (DAS) de Bruxelles-Capitale. Sans oublier des formations en cours de carrière pour les enseignants du fondamental et du secondaire. « Nous proposons des modules d'une, deux ou trois journées durant lesquelles les enseignants sont mis en situation d'apprentissage en vue de se réapproprier les attitudes propres à la démarche scientifique : doute, curiosité, élaboration d'un protocole d'expérimentation, analyse des résultats expérimentaux, émission d'hypothèses, confrontation des idées, ... explique Antonio Nuñez, le directeur des Petits Débrouillards. De quoi donner des ressources à des enseignants qui expriment souvent leur manque de formation scientifique et leur crainte de ne pouvoir répondre aux questions de leurs élèves ». ●

C. M.



L'objectif : cultiver chez les enfants le plaisir de comprendre.

Ce sont des expériences sur le vent, l'eau et le sable qui réunissent, durant cette semaine de vacances, une quinzaine d'enfants de 8 à 13 ans. « Nous leur proposons des défis très concrets ; nous les amenons à se poser des questions, à émettre des hypothèses et à les vérifier. Nos objectifs : cultiver chez ces enfants le plaisir de comprendre, leur donner le goût de la démarche scientifique et les inviter à partager leurs découvertes », expliquent Julie Wiebe, agronome, et Dominique Christiaens, ingénieur en physique nucléaire, deux des six animateurs-formateurs de l'association Les Petits Débrouillards ⁽¹⁾.

sa roue à eau en papier en modifiant la hauteur, la pression et l'angle du jet d'eau par rapport à l'axe de rotation. « Il n'y a pas de définitions à apprendre par cœur ; on apprend par défis, en essayant, en se trompant, en améliorant, en tirant des conclusions ; je pense que je retiens bien mieux ainsi », confie-t-elle.

Des formules pour les écoles

Créée voici une petite vingtaine d'années sur la base d'un concept venu du Québec, l'association Les Petits Débrouillards, reconnue par la Fédération Wallonie-

⁽¹⁾ www.lespetitsdebrouillards.be

Si tu ne vas pas à la chimie, la chimie ira à toi

D'ici 2020, il faudra trouver en Belgique 20 000 travailleurs dans l'industrie chimique et des sciences de la vie (pharmacie et biotechnologies) pour combler des départs à la retraite. Essenscia, qui fédère 800 entreprises, réagit en informant les enseignants et les jeunes. Trois questions à Jonathan Toubreau, responsable de la cellule Sciences Adventure ⁽¹⁾.

PROF : Quelle réponse précise apportez-vous à la pénurie ?

▣ **Jonathan Toubreau** : Essenscia a réagi en assurant elle-même des formations, puis en créant voici trois ans une cellule spécifique, Sciences Adventure, qui offre des activités d'éveil scientifique, le *Club des chimistes*, aux instituteurs de 5^e-6^e primaires. Nous proposons une demi-journée de formation, du matériel et un dossier pédagogique pour créer en classe avec leurs élèves des produits cosmétiques (gel pour cheveux, bain mousse,...). L'an dernier, nous avons encadré 80 enseignants et notre objectif est d'en accueillir une centaine cette année, venus de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous proposons aussi des animations aux élèves de cette tranche d'âge dans le cadre du Printemps des Sciences.

Et pour le secondaire ?

▣ Pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e, nous organisons, en collaboration avec le Parc d'aventures scientifiques (PASS) de Frameries, une *Semaine de la Chimie*, avec des ateliers pratiques, des conférences, des possibilités de rencontres avec de nombreuses associations de diffusion des sciences. La prochaine, du 4 au 7 février 2013, sera centrée sur le thème *Santé, microbes et compagnie*. S'ajoute, pour les 4^e, 5^e et 6^e secondaires, *Les jeunes, la chimie et les sciences de la vie*, un programme de conférences interactives

animées, dans les écoles, par un senior issu d'une entreprise du secteur et un junior (jeune diplômé, doctorant) sur un thème précis. Cela représente de 150 à 180 conférences annuelles pour un total de plus de 60 000 élèves.

Des projets ?

▣ Nous envisageons de proposer le *Club des chimistes* aux futurs enseignants dans les hautes écoles. Et puis, depuis la rentrée 2012, nous mettons à la disposition des élèves du secondaire un serious game en ligne, *Chem-Next* ⁽²⁾, pour



découvrir la chimie durable, un parcours ludique et pédagogique qui leur permet d'étendre et d'améliorer leur commune ou leur ville. ●

C. M.

⁽¹⁾ www.sciencesadventure.be

⁽²⁾ www.chem-next.com

Jeunesses scientifiques : à la carte

Doyenne des associations actives dans la promotion des sciences, les Jeunesses scientifiques de Belgique – 55 ans au compteur – ont choisi de réorienter leur offre. « *Nous nous rendions compte du côté artificiel des animations ponctuelles proposées aux classes primaires : peu de préparation, peu de suivi de la part des enseignants* », explique Gaëtane Van Caubergh, la secrétaire générale.

L'organisation de jeunesse a donc opté pour un soutien apporté aux enseignants (de la 3^e maternelle à la 6^e primaire) dans l'élaboration et la mise sur pied d'un projet de classe. Lors d'un premier rendez-vous, un animateur scientifique discute avec l'équipe éducative et fixe un programme d'accompagnement selon les besoins du projet choisi. Il intervient ensuite en classe selon les demandes. L'objectif final est la présentation du travail lors de l'EXPOsciences, concours de projets scientifiques ouvert aux 5 –20 ans, organisé chaque année à Bruxelles et à Liège, qui permet aux élèves de valoriser leur réalisation auprès d'autres écoles et d'un large public. ●

C. M.

www.jeunessesscientifiques.be

➔ Pour en savoir plus

Vous trouverez dans la version électronique du magazine PROF, une sélection de ressources consacrées à l'éducation scientifique.

www.enseignement.be/prof

Les stéréotypes se nourrissent de leur répétition

La question des stéréotypes liés au genre, dans les manuels scolaires, est prise au sérieux depuis plus de 40 ans ⁽¹⁾. Le guide *Sexes & manuels*, diffusé cet automne, espère contribuer à construire une représentation égalitaire.

Les recherches sur la représentation des hommes et des femmes, notamment dans les manuels scolaires, indiquent que la répétition de stéréotypes inégalitaires contribue à reproduire et à intérioriser des normes de genre.

Plus précisément, pour les filles, le peu de diversité et la faible valorisation des modèles d'identification proposés influencent leur estime d'elles-mêmes. Cette faible confiance en soi peut amener à s'identifier aux rôles limités qui leur sont attribués.

Avec pour conséquences, notamment, leur faible engagement pour des métiers scientifiques ou à responsabilité ; une association permanente entre féminin, maternité, soins aux enfants, activités ménagères...



Du côté des garçons, la valorisation de comportements (se montrer fort, ne pas se plaindre) et l'absence de certaines représentations (métiers du social, relation père/enfant,...) vont forger une « nature » masculine figée. Ce qui induit entre autres une association entre masculinité et comportements perturbateurs, ou des difficultés à reconnaître et exprimer ses sentiments... Plusieurs études récentes vont jusqu'à établir un lien entre ces difficultés et le taux de suicide des ados masculins.

Bien sûr, les manuels ne constituent pas le seul média de socialisation, mais leur rôle social légitime les stéréotypes qui y figurent encore. Or, diversifier les modèles présentés au sein des manuels encourage les jeunes à faire des choix basés sur leurs goûts et aptitudes.

C'est la raison pour laquelle la Direction de l'Égalité des chances publie cet automne un guide destiné à faire connaître aux pro-

fessionnels de l'enseignement et des manuels scolaires les résultats des recherches récentes en la matière, et à leur communiquer des clés de lecture permettant de détecter les représentations stéréotypées.

Pas de liste noire

Ce guide, *Sexes & manuels - Égalité des sexes dans les manuels scolaires*, a nécessité pendant quatre ans une bonne trentaine de réunions d'un groupe de travail composé notamment d'une dizaine d'inspectrices et d'inspecteurs du fondamental et du secondaire. Il sera disponible à partir du 16 octobre, et téléchargeable, mais on peut déjà en découvrir quelques feuillets ⁽²⁾.



On n'y trouvera pas de « liste noire », mais, « à titre d'illustration, différents exemples issus de 318 manuels scolaires soumis à l'agrément dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles », et répartis en trois catégories. Il y a les exemples « que l'on voit souvent », qui « ne sont pas problématiques en soi », mais deviennent discriminants par leur répétition ; les exemples « pour promouvoir l'égalité ; et les exemples « à méditer ».

Ces exemples n'impliquent pas de jugement de valeur quant à la qualité pédagogique du manuel. Ils illustrent six thèmes ⁽³⁾ où s'expriment les stéréotypes ou discriminations. « Lors des premières réunions du groupe de travail, expliquent Deborah Kupperberg (qui a mis la brochure en musique) et Alexandra Adriaenssens (responsable de la Direction de l'Égalité des Chances), les participants estimaient qu'il n'y avait pas de problème dans les manuels. Nous avons fait venir Sylvie Cromer et Pascal Tisserant ⁽⁴⁾, spécialistes de la question, ce qui a quand même fait quelque chose... »

Aujourd'hui, l'ensemble du groupe est conscient du chemin à faire. Le guide devrait y contribuer... ●

D. C.

⁽¹⁾ En 1979, la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes préconisait déjà d'éliminer « toute conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme à tous les niveaux et dans toutes les formes d'enseignement et [...] de réviser les livres et programmes scolaires ».

⁽²⁾ <http://bitly.com/S2UWIL>

⁽³⁾ La sous-représentation numérique des filles et femmes ; des filles et des garçons stéréotypés ; hommes et femmes : chacun à sa place ; des femmes absentes de l'Histoire... et des actualités ; comment les contes traditionnels véhiculent des représentations stéréotypées ; et l'absence du féminin dans la syntaxe.

⁽⁴⁾ Pascal Tisserant, de l'Université de Metz, a codirigé une recherche sur la place des stéréotypes et de la discrimination dans les manuels scolaires pour la Haute autorité (française) de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (en France) ; Sylvie Cromer est co-auteure, pour l'Unesco, de *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires* (<http://bitly.com/MtXuNW>).

Pour en savoir plus

- Le guide *Sexes & manuels* sera présenté lors d'un colloque, le 16 octobre à Bruxelles. Inscriptions (avant le 10 octobre) via <http://bitly.com/S2UWIL>

- www.egalite.cfwb.be (> Enseignement et Recherche scientifique) donne accès à des recherches et ressources.

- L'Université des femmes a réalisé plusieurs études, analyses ou recherches sur la question du genre et/ou des discriminations. Pointons notamment *Égal-e avec mes élèves: c'est tout à fait mon genre. Petite littérature à l'usage des profs qui se soucient des filles et des garçons*. <http://bitly.com/OWcMZZ>

« Le Rabot d'or et EuroSkills m'ont poussé en avant »

Steven Bruyère, vingt ans, vit avec sa sœur chez ses parents à Grand-Halleux.

Menuisier indépendant pour deux patrons, il vient de réussir sa 1^{re} bachelier construction.

Flash-back sur sa formation et sa participation à des concours.

PROF : Quel est votre parcours scolaire ?

▣ **Steven Bruyère** : Après l'école communale de Grand-Halleux et une 1^{re} commune à l'Athénée royal de Vielsalm, j'ai opté pour la 2^e G avec 4 heures de bois à l'Institut Notre-Dame, à Malmédy. J'y ai poursuivi une filière bois en 3^e et 4^e qualification menuiserie, 5^e et 6^e professionnelle ébénisterie, et une 7^e P aménagement intérieur.

J'ai une formation globale, et je manie à la fois les outils manuels et les outils numériques. Ma vocation pour ce secteur est née à dix ans. Par hasard, j'ai assisté au travail de Raymond Marquet, un de mes employeurs actuels. J'ai moins aimé les cours littéraires, que les cours mathématiques et pratiques. D'autant que la 7^e me donnait à la fois le CESS et le diplôme de gestion donnant l'accès au métier de menuisier indépendant.

Quels enseignants vous ont marqué ?

▣ Tous mes enseignants m'ont poussé à continuer mon projet. Et en particulier, bien sûr, tous mes professeurs de bois. J'ai un souvenir particulier pour mes professeurs de pratique professionnelle, Raphaël Linde, Emmanuel Simon et Ghislain Thunus. Ils m'ont amené à faire de beaux projets, dont le bahut trois portes qui trône dans la cuisine maternelle. Ils m'ont invité et préparé à participer à des concours.

Le championnat de Belgique ?

▣ En 2010, mes profs de 6^e m'ont invité à participer au Rabot d'or, avec un élève de 7^e. Pour mieux lire un plan, réaliser une pièce, surtout avec des outils manuels, il fallait se préparer. Avec le soutien de l'école, pendant huit mois, ils nous ont entraînés, après les cours, le

samedi, les vacances, avec des pièces de plus en plus grosses.

Selon moi, l'image de l'école et la possibilité de se situer sur une échelle stimulent les professeurs et motivent les participants au concours. Cela donne aussi à d'autres élèves l'envie de participer.



Steven Bruyère :
« J'ai su très tôt ce que je voulais faire comme métier ».

En octobre, vous remportez le Rabot d'or qui vous ouvre les portes d'EuroSkills⁽¹⁾ à Lisbonne, deux mois après seulement !

▣ Et la préparation fut courte. L'aide du coach de ConstruForm Hainaut à Charleroi n'a pas été énorme. Mes professeurs, de nouveau, m'ont amené à gagner en précision et rapidité.

Au Portugal, j'ai terminé 5^e en menuise-

rie, à un fifrelin de la médaille d'excellence, qui couronne ceux qui dépassent la moyenne des résultats. J'ai été versé dans un trio où mes deux collègues ne parlaient pas le français. Cela m'a sans doute freiné. Un peu déçu, je n'ai pas participé à WorldSkills à Londres.

En octobre, j'irai supporter les participants à EuroSkills à Spa-Francorchamps, en spectateur, avec un grand plaisir. Le concours est une bonne expérience. Elle m'a incité à aller de l'avant. Je suis menuisier indépendant, pour deux employeurs : l'un, en menuiserie générale, fait des maisons en bois ou en ossature bois ; l'autre fait de l'aménagement intérieur. En plus, je viens de terminer ma 1^{re} année de bachelier construction. C'est fatigant, mais ça va... Et cette formation m'ouvrira d'autres portes au cas où il m'arriverait un pépin physique.

Quel bilan tirez-vous de votre formation ?

▣ J'étais déjà soigneux au départ. L'école m'a permis de développer cette qualité dans un métier que j'aime et ceci, dans un cadre social. J'estime qu'il ne faut pas avoir peur de ses envies et d'une passion pour un métier technique. Si on fait ce qu'on aime, on évoluera aussi bien ou mieux qu'un autre. C'est une question de motivation. ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ Tous les détails sur EuroSkills 2012 à Spa-Francorchamps en pages 16 et 17.

En bref

Réduire l'échec scolaire. Changements pour l'Égalité a publié un dossier sur ce thème dans sa revue Traces de mai-juin. En forme de coup de gueule : « *On finance des armadas de sociologues qui analysent les mécanismes de la relégation, des bataillons de psychologues qui décryptent les comportements des apprentis et des formateurs, des régiments de pédagogues et de didacticiens qui expliquent ce qu'il ne faut plus faire... Mais on ne voit presque rien bouger...* » L'ambition ? « *Dépasser le cap des constats et faire des propositions pour nourrir un terreau de réussites* ». <http://bit.ly/PosNfh>

Éduquer à l'environnement par le jeu est le thème du n°93 de la revue *Symbioses*. Qui peut donner des idées pour la classe. <http://bit.ly/N3NTLD>

École & Famille. La revue *Éducation & Formation* (UMons) s'intéresse dans son numéro e-297 aux relations entre école et famille. « *Au-delà des querelles politiques ou de chapelles éducatives, nous savons tous que des actions sont possibles et peuvent être efficaces si la (bonne) volonté existe de se parler et de s'écouter*, écrit Bruno De Lièvre. *Mais pour aller plus loin que les slogans, chacun doit être prêt à apporter des arguments pour étayer ses dires* ». Ce à quoi contribue ce numéro de la revue, entièrement téléchargeable. <http://ute3.umh.ac.be/revues/>

Facebook et les réseaux sociaux est le titre d'un petit bouquin de vulgarisation destiné au grand public et aux jeunes ados. Il est écrit par Thérèse Jeunejean (qui collabore régulièrement au *Ligueur*) et Gilles Ernoux (enseignant à l'Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication à Bruxelles), et publié par De Boeck (coll. Les Carnets citoyens). Plutôt que de s'insurger, les auteurs tentent d'analyser, de comprendre le fonctionnement et d'approviser la question.

L'Institut français de l'éducation, « structure nationale de recherche, de formation et de médiation des savoirs en matière d'éducation », publie régulièrement des « Dossiers d'actualité Veille et Analyses », entre autres activités. **Le défi de l'évaluation des compétences**, daté de juin et rédigé par Olivier Rey, est une synthèse dense et claire, assortie d'une bibliographie étoffée. Les 78 dossiers disponibles (aout 2012) sont téléchargeables gratuitement sur <http://bitly.com/Leqwd5>

J'aime pas l'école : paroles de jeunes

Une commande de la Fondation Roi Baudouin à propos du décrochage accouche d'un coffret de trois documentaires radiophoniques d'une petite heure chacun. Trois perles.

Dans le premier, réalisé de mars à juin 2011, Fabienne Laumonier et Christophe Rault suivent Nareisha, éducatrice de rue, dans son patient travail d'accompagnement des jeunes d'une cité sociale de Lixhe, à Visé. Interviews et courtes séquences scénarisées s'entrecroisent avec comme fil conducteur un gamin qui a décidé un beau jour de ne plus aller à l'école... La profondeur des échanges et le ton de la confiance font de ce reportage une vraie perle qu'on apprécie jusqu'au bout malgré la dureté de certaines paroles de jeunes en apparence désabusés.

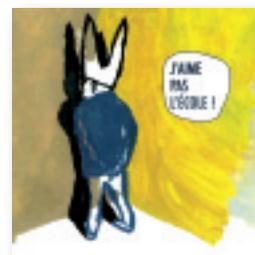
Le deuxième reportage nous emmène au Service d'accrochage scolaire Le Seuil, à Bruxelles, de novembre 2010 à février 2012. Tranches de vie de jeunes en suspens et d'une équipe chargée en trois mois de les remettre en selle. Trois mois pour commencer à reconstruire parfois sur des ruines...

Le troisième CD, qui fut en réalité le point de départ de la commande de la Fondation Roi Baudouin, suit la première année de l'École Nomade, à Limerlé, en 2008-2009. Un peu plus décousu, il est davantage le reflet des doutes et incertitudes des jeunes en rupture qui, comme le dit l'un d'eux, ont « *du mal à comprendre ce qu'il ya dans ma tête* ».

L'ensemble pourrait sonner comme une charge contre « l'institution école », mais l'authenticité des témoignages et l'absence de toute thèse caricaturale en font plutôt une belle occasion de remise en question et, pourquoi pas, de débat avec les collègues ou avec les élèves.

On peut écouter ces trois reportages sur le blog <http://jaimepaslecole.over-blog.com> ou commander le coffret via jaimepaslecole@mail.com. ●

D. C.



Les incontournables 2009-2012

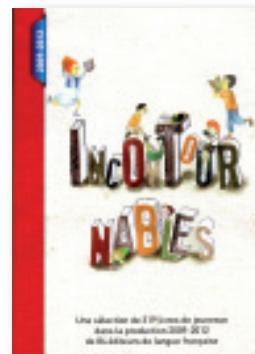
Le Service général des Lettres et du Livre ⁽¹⁾ publie une sélection de 319 « incontournables » parmi la production 2009-2012 de 84 éditeurs de langue française. Chaque ouvrage fait l'objet d'une courte notice accompagnée de sa couverture (et parfois d'une autre illustration), d'un pictogramme indiquant sa catégorie (album, documentaire, BD ou manga, conte, ouvrage professionnel,...), des indications bibliographiques complètes et d'un prix indicatif. Les notices sont réparties en quatre sections selon le niveau de lecture (petits, débutants, autonomes, confirmés), de 0 à 16 ans et plus. En synergie avec le Salon du Livre de jeunesse de Namur (lire en page 20), qui a pour thème « Les Métamorphoses du livre », cette sélection met en évidence quelques livres vraiment originaux par leur conception, présentation ou mise en page (livre-objet, pop-up,...). On les reconnaît par une pastille rouge

et une notice écrite aussi en rouge. Une rubrique « Pour aller plus loin » et deux index (par titres et par auteurs/illustrateurs) complètent ces notices.

Un travail de passionnés, en téléchargement gratuit sur <http://bitly.com/MH9Mh1>. Sa version imprimée (5 €) sera présentée au Salon du Livre de jeunesse, en même temps que l'exposition itinérante composée de neuf malles de livres, mise gratuitement à la disposition des bibliothécaires, des enseignants, des animateurs et autres médiateurs du livre. ●

D. C.

⁽¹⁾ www.litteraturedejeunesse.cfwb.be



Du primaire spécialisé au secondaire

Plusieurs Indicateurs de l'enseignement se focalisent sur le spécialisé. L'un d'eux évoque le parcours sur cinq ans ⁽¹⁾ des élèves qui, issus en 2005 du primaire spécialisé de types 1, 3 et 8, sont passés en secondaire.

Les 760 élèves issus du type 1 (arriération mentale légère) en primaire en 2004-2005 sont 79,2 % à être entrés en secondaire spécialisé l'année scolaire suivante, 20,1 % en 1B et 0,7 % en 1A. Sur les 385 élèves issus du type 3 (troubles caractériels et/ou de personnalité), 72,2 % sont entrés en secondaire spécialisé, 23,6 % en 1B et 4,2 % en 1A. Ces proportions sont de 39 %, 52,7 % et 8,2 % pour les 1 310 élèves de type 8 (troubles instrumentaux).

Les auteurs des Indicateurs détaille le parcours des élèves entrés en secondaire spécialisé : 89,4 % (type 1) et 79,5 % (type 3) restent dans le même type d'enseignement. Le type 8 n'existant pas en secondaire, 83,2 % ont été inscrits en type 1 et 13,9 % en type 3.

Qu'en est-il de l'ensemble de ces jeunes en 2009-2010 ? 48,6 % des « type 8 » entrés en secondaire en 2005-2006 sont dans l'ordinaire quatre ans plus tard (lire notre infographie). C'est le cas de 28,3% de ceux qui étaient en type 3 dans le primaire et de 18,6 % pour le type 1.

Pour la quasi-totalité d'entre eux, l'orientation, au sein de l'ordinaire, s'est effectuée vers la section de qualification (essentiellement dans la forme professionnelle). Par ailleurs, alors que la proportion d'écoliers issus du primaire ordinaire inscrits dans un CÉFA (alternance) est de 4 %, elle est de 7 % s'ils sont issus du spécialisé de type 1, 10,5 % pour le type 8 et 14% pour le type 3.

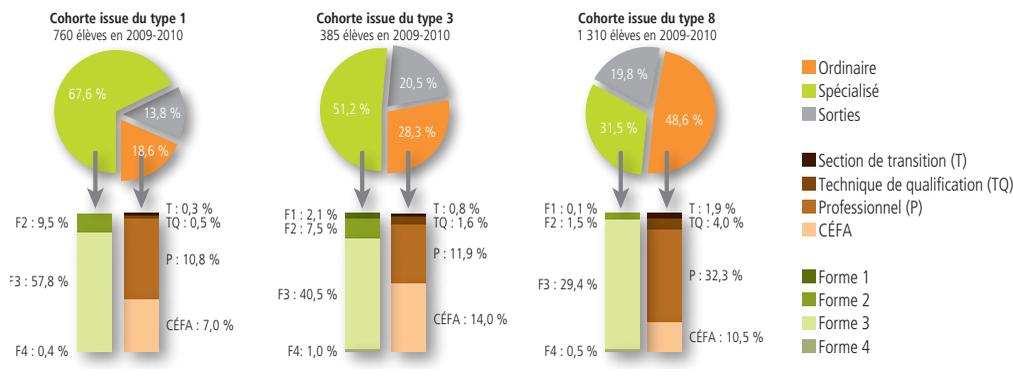
En ce qui concerne les élèves qui, en 2009-2010, sont dans le secondaire spécialisé (ce qui est le cas de 67,6 % d'entre eux pour le type 1, 51,2 % pour le type 3, et 31,5 % pour le type 8), c'est majoritairement en forme 3 (professionnel).

Enfin, pour les trois cohortes de départ, la proportion d'élèves sortis de l'enseignement est de 13,8 % (type 1), 20,5 % (3) et 19,5 % (8), et cela bien que l'âge ne puisse pas à lui seul expliquer ces taux de sortie. ●

D. C.

⁽¹⁾ Les indicateurs de l'enseignement, 6^e édition, 2011, p. 44-45. L'indicateur 18 de l'édition 2012 poursuivra l'analyse jusqu'à 2010-2011. www.enseignement.be/indicateursenseignement

Situation en 2009-2010 des élèves sortis du primaire spécialisé et inscrits en secondaire en 2005-2006



En 2009-2010, 32,3 % des élèves issus du type 8 du primaire spécialisé sont en professionnel dans le secondaire.

Le chiffre

99

Les écoles fondamentales situées dans 99 communes (les 19 de Bruxelles-Capitale et les 80 des arrondissements de Nivelles, Liège, Waremme, Bastogne, Arlon et Neufchâteau) et confrontées à une demande d'inscriptions importante peuvent (sous conditions) créer une ou des classes de 1^{re} primaire lors de cette rentrée, et recevoir pour ce faire 26 périodes d'encadrement par classe. Les détails dans la circulaire 4062. <http://bitly.com/NrWtHs>

La stat

20 %

des parents se disent exposés à des demandes de frais interdits de la part de l'école de leurs enfants, indique la Ligue des Familles dans sa dernière analyse du cout de la scolarité (<http://bitly.com/PnAwrD>). Selon cette analyse dévoilée fin aout, une année coûte 413 € par enfant en moyenne (dont 40 % à la rentrée), le montant de la liste de fournitures varie de 1 à 6 d'une école à l'autre, et les voyages scolaires coutent en moyenne 258 €, mais avec une variation entre 90 € et 1150 €.

Enseignement, pub et propagande

Depuis 2007, une Commission est chargée d'examiner les plaintes relatives aux activités politiques et commerciales au sein des établissements scolaires.

Le Pacte scolaire indique que « toute activité et propagande politique ainsi que toute activité commerciale sont interdites dans les établissements d'enseignement »⁽¹⁾. Et prévoit la création d'une Commission chargée de remettre des avis en la matière. Celle-ci a commencé à fonctionner en 2007. Une circulaire⁽²⁾ remet en lumière son fonctionnement. Et surtout elle analyse sa jurisprudence.

La Commission a été créée en vue de répondre aux diverses sollicitations dont font l'objet les établissements scolaires, centres PMS, enseignants et élèves, qui se voient proposer, sous couvert d'initiatives à caractère « pédagogique » ou « éducatif », des intrusions commerciales ou publicitaires à caractère lucratif.

Composée des représentants de différentes administrations et organismes officiels touchant aux matières de l'en-

seignement (administration, syndicats, inspection, représentants des pouvoirs organisateurs, associations de parents), la Commission n'est pas permanente, mais se réunit régulièrement.

Toute personne autorisée par le décret instituant la Commission peut s'adresser à elle : chef d'établissement ou pouvoir organisateur (après débat au



Conseil de participation), association de parents, organisation syndicale, Gouvernement, organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs, association de défense des consommateurs ou de l'enseignement. La Commission peut également agir d'initiative sur

base d'informations qui lui seraient parvenues. Par contre, elle n'a pas pour mission de donner un quelconque feu vert aux projets qu'on lui soumettrait.

La plainte doit avoir pour objet une situation concrète et non une interrogation de principe. L'objet de la plainte doit être une activité, qui pourrait avoir une nature commerciale, politique ou de concurrence déloyale, et qui est donc susceptible d'être interdite. Elle doit se dérouler ou s'être déroulée dans un établissement scolaire ou dans un Centre PMS.

Après examen, la Commission remet un avis motivé au Gouvernement, qui statue. ●

D. C.

⁽¹⁾ Article 41 de la loi dite « du Pacte scolaire » <http://bit.ly/OZh4kl>

⁽²⁾ Circulaire 4002 (<http://bitly.com/MtD9ly>)

À prendre ou à laisser

➔ L'École Supérieure de Pédagogie

de Bruxelles propose aux enseignants du fondamental une formation continuée et complémentaire dans les champs pédagogiques, didactiques, relationnels et institutionnels. Formation modulaire et souple, en avant-soirée les mardis et jeudis. Séance d'informations le mercredi 12 septembre de 17 à 19h (15, avenue de l'Église Saint-Julien, à Auderghem). www.espb.be

➔ Le concours international d'écriture pour adolescents, organisé par l'ASBL Atelier de Lecture, aura pour thème « **Le journal intime** » et sera lancé le 15 septembre. www.leaweb.org

➔ L'ASBL Cento, en partenariat avec la Confédération Parascolaire, propose trois journées de formation à **l'animation citoyenne**, à Bruxelles, les 17 septembre, 15 octobre et 19 novembre. <http://centoasbl.be>

➔ Jusqu'au 26 septembre, la Maison de la Laïcité de La Louvière propose **De deux/trois choses l'une**, animation de trois heures visant à sensibiliser à la démocratie communale. À partir de la 5^e primaire, mais il existe une version spécifique pour les « primo-votants ». Du 28 septembre au 9 novembre, l'animation

Commedia (une journée) s'intéressera à la production de l'information télévisée (groupes scolaires à partir de la 5^e primaire). www.laicite-lalouviere.be

➔ **L'Euro Space Center** propose aux enseignants de venir gratuitement visiter ses infrastructures et faire connaissance avec les programmes proposés aux écoles, les premiers vendredis du mois. Inscriptions : <http://bit.ly/T4y35N>

➔ La **Croix-Rouge de Belgique** lance une campagne à destination des enseignants du fondamental, relais vers les écoliers. Elle offre une formation de cinq jours en deux étapes (Brevet européen de premiers soins et animation en premiers secours) aux 132 premiers inscrits (12 à 24 participants par province et à Bruxelles). Inscription avant le 16 novembre (enseignants@redcross-fr.be ou 02 / 371 32 59).

➔ **Linguacuster** donne aux professeurs dont les élèves sont âgés de 10 à 18 ans la possibilité de réaliser un projet d'échange eurégional tout en bénéficiant d'un soutien financier et d'un encadrement. <http://elearning.talenacademie.eu>. Séance d'information à Heerlen le 28 septembre (13h30-16h). Inscriptions : derk.sassen@talenacademie.nl

➔ À l'occasion du 27^e Festival international du film francophone de Namur (28 septembre

au 5 octobre), **FIFF Campus** proposera des ateliers cinéma aux élèves : du scénario au remake, en passant par l'analyse de l'image ou le montage image-son. Un plateau de tournage sera reconstitué. Le thème des animations et du concours de cette année sera la solidarité intergénérationnelle. www.fiff.be

➔ La brochure présentant l'offre pédagogique 2012-2013 de **Bruxelles Environnement** est disponible sur <http://bit.ly/N6cqZM>

➔ Le numéro de rentrée de *Philéas et Autobule*, revue de philosophie pour enfants de 8 à 12 ans, titré **Apprendre ou à laisser ?**, sera consacré à l'apprentissage : pourquoi, comment ? Les numéros suivants aborderont la peur (*Même pas peur !*), les libertés (*Enfin libre !*), les histoires (*Il était une fois...*), le beau et le laid (*Wauuh !*). Un dossier pédagogique (téléchargeable gratuitement sur le site internet) accompagne chaque thème. www.phileasetautobule.be

➔ En octobre, l'International Polar Foundation (www.polarfoundation.org) ouvre à nouveau l'atelier interactif **Classe Zéro Émission**, gratuit et adapté de la 5^e primaire à la 6^e secondaire ainsi qu'aux étudiants en agrégation. Guidé par un animateur, les élèves réalisent des expériences, développent la démarche scientifique... Dossier pédagogique gratuit. Infos et inscriptions : <http://bit.ly/LYVToC>

Rencontres pour faire apprendre

A l'initiative du Pr Bernard Rey, le Service des Sciences de l'Éducation de l'ULB, organise des « rencontres pour faire apprendre », gratuites et ouvertes à tous. Elles ont lieu sur le campus du Solbosch, à Bruxelles, le samedi de 9 h 30 à 12 h 15. Voici le programme pour 2012-2013 ⁽¹⁾.



© PROF/ANB/Jean-Michel Caljot

En novembre, il sera question de l'avenir de l'enseignement qualifiant.

Samedi 13 octobre : « La remédiation : une politique du sparadrap ? », débat introduit par Anne Chevalier, secrétaire

générale de ChanGements pour l'égalité (CGé), et par Sandrine Grosjean, formatrice et chargée d'études à CGé, qui a coordonné une publication sur ce thème. www.changement-egalite.be/spip.php?article2248

Samedi 17 novembre : « Où va l'enseignement qualifiant ? », débat introduit par Sophie Geeraerts, sous-directrice d'une école bruxelloise d'enseignement général, technique et professionnel, et par Francis Tilman, enseignant dans le professionnel, formateur d'adultes et chercheur.

Samedi 26 janvier : « Quelle éthique pour les enseignants ? », débat introduit par Bernard Rey.

Samedi 23 février : « (Re)penser l'école », débat introduit par André Giordan, professeur à l'université de Genève, fondateur du Laboratoire de didactique et épistémologie des sciences et par Jérôme Saltet, tous deux coauteurs de *Changer le collège c'est possible !* (Oh ! Éditions/PlayBac éditions, 2010). Un peu partout

en Europe et particulièrement en France existent des écoles secondaires atypiques qui obtiennent de très bons résultats. Durant six années, André Giordan et Jérôme Saltet ont étudié ces écoles différentes.

Samedi 23 mars : « Où en est la formation initiale des enseignants ? », débat introduit par Véronique Degraef, sociologue, chercheuse au Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires Saint-Louis, qui a conduit l'« *évaluation qualitative, participative et prospective de la formation initiale des enseignants en Fédération Wallonie-Bruxelles* », abondamment évoquée dans ces pages (www.enseignement.be/index.php?page=26566&navi=3309).

Samedi 27 avril : « Un cours généralisé de philosophie dans le secondaire ? », débat introduit par Jonathan Philippe, docteur en sciences de l'éducation et professeur de philosophie dans le secondaire. ●

⁽¹⁾ Infos : Michel Staszewski, mstaszew@ulb.ac.be

À prendre ou à laisser

➔ La brochure présentant l'offre pédagogique 2012-2013 de l'**Orchestre national de Belgique** est disponible sur <http://bit.ly/OXrFPg>

➔ Le 5 octobre, Unicef Belgique lancera sa campagne « **Un pas de plus vers l'école** », mettant l'accent sur l'importance de favoriser l'accès à l'éducation en zones rurales. Outils pédagogiques et animations disponibles. Infos : info@unicef.be ou 02/230 59 70 (Pascale Recht).

➔ Le service éducatif du **BELvue** propose des activités éducatives gratuites pour sensibiliser les élèves aux défis de la démocratie et à l'histoire de notre pays. <http://bit.ly/LOAPX2>

➔ Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel lance un appel à projets destiné à soutenir le développement ou la production de projets de **création à destination du web** (web documentaire ou web fiction). En 2011, six projets ont été soutenus pour un total de 130 000 €. Date limite : 24 octobre. <http://bit.ly/NZXd0Q>

➔ Jusqu'au 26 octobre, la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, à Namur, propose **L'Univers, face A/face B**, exposition consacrée à la vision du monde proposée par la

cosmologie moderne. Trois niveaux de lecture, expériences de physique et présentations multimédias. <http://bit.ly/O8prGK>

➔ En 2012-2013, l'ASBL Coren peut accompagner 25 écoles de Wallonie qui décideraient de mener des actions pour un développement durable, dans le cadre de la campagne **Écoles pour demain**. Candidatures avant le 26 octobre (lionellambert@coren.be, 02 / 640 53 23). <http://bit.ly/N8nFYp>

➔ Le Centre de Culture Scientifique de l'ULB propose jusqu'au 6 janvier l'exposition **Énergies... durables ?**, centrée sur les principes et fondements scientifiques de l'énergie. Modules démonstratifs et interactifs, vidéos... aideront les élèves à maîtriser le sujet et les enjeux actuels. www.ulb.ac.be/ccs/

➔ Du 23 au 31 octobre, le Musée de la Vie wallonne, à Liège, propose de (re)découvrir **les langues de nos régions**. www.viewallonnie.be

➔ Le comédien et enseignant Pierre Mathues poursuit sa route avec **Silence dans les rangs !**, seul-en-scène centré sur l'école. Toutes les dates sur www.silencedanslesrangs.be

➔ À partir de novembre, **Annoncer la Couleur** propose quatre formations de deux jours pour aborder la citoyenneté mondiale avec les 10-18 ans. Formations gratuites

destinées aux enseignants et aux formateurs de jeunes. <http://bit.ly/MOYXmp>

➔ L'édition 2012 du concours de nouvelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles a pour thème « **Entre chien et loup** ». Remise des textes pour le 14 décembre. <http://bit.ly/NB72GG>

➔ **Canal Nature** propose à dix groupes de 10-18 ans (ça peut être une classe) un accompagnement d'un an à la réalisation d'un coin nature. www.canalnature.be

➔ Le Collectif pour la Promotion de l'Animation Jeunesse Enfance (C-paje) propose son **Carnet de l'animateur**, programme de formations en une ou plusieurs journées. www.c-paje.net/formation.asp

➔ **Euroscola** permet à des écoles de se rencontrer un jour au Parlement de Strasbourg, pour une simulation d'une session plénière. Pour être sélectionné avec ses élèves de 16-18 ans pour une des douze dates prévues de janvier à juin 2013, il faut participer à un concours. <http://bit.ly/N4Kqw3>

➔ Le WWF publie **Ma classe est pandastique**, kit de trois posters et d'un manuel pour l'enseignant avec des fiches d'exercices pour la piscine, la campagne étant axée sur la préservation des océans. C'est gratuit, via <http://bit.ly/Osm69o>.

L'ÉCOLE, AILLEURS



© Anthony Asael/Art in All of Us

Alger, Algérie

Début 2008, Anthony Asael était en Algérie, où il a animé une série d'ateliers créatifs dans le cadre des activités d'Art in All of Us, dont un des objectifs est de travailler au rapprochement entre les peuples, par le biais de l'art et de jumelages en écoles et enfants du monde entier.

« Durant ce séjour en Algérie, j'ai souvent fait les classes à l'extérieur. Cette école d'Alger avait un beau jardin, et était pleinement en harmonie avec son environnement. C'était idéal pour organiser nos activités et stimuler la créativité et curiosité des enfants... »